



MARIAGE MYSTIQUE AVEC DAME PAUVRETÉ (COMANS)

UN a
co
ai
de
il aurait pu cap
ger lui-même d
sans être de la
du blason. To
Il y pense en
par la charman
et que déjà il a
forme chérie sa
res pas plus qu
Avant de co
dans son cœur,
à ses joyeux co
faisait François
le repas, on fit

MARIAGE MYSTIQUE AVEC DAME PAUVRETE (COMANS)



XIX^{me} ANNÉE

1^{er} OCTOBRE

1903

N° 10



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Mariage Mystique

(Notre gravure)

UN amour singulier vient d'allumer ses flammes dans le cœur du jeune François. Fleur de la jeunesse d'Assise, aimant le plaisir, la folle joie, le rire, relevant les grâces de sa personne par le luxe et l'originalité de ses vêtements, il aurait pu captiver le cœur de quelque jeune fille d'Assise et s'engager lui-même dans les inextricables liens d'un amour humain. Son père, sans être de la noblesse, était riche, et l'or parfois l'emporte sur la gloire du blason. Tout lui souriait, il pouvait aspirer à une illustre alliance.

Il y pense en effet. Depuis quelque temps déjà, son esprit hanté par la charmante image de celle qu'à peine il commence à connaître et que déjà il aime éperdument ; son esprit toujours absorbé par cette forme chérie sans cesse présente ne lui permet point d'être à ses affaires pas plus qu'à ses amis.

Avant de contracter par d'indissolubles liens cette union projetée dans son cœur, le fils de Bernardone voulut donner une dernière fête à ses joyeux compagnons. Le festin fut princier, comme tout ce que faisait François dont le cœur était si large, la main si libérale. Après le repas, on fit dans les rues de la cité la promenade usuelle, chantant

joyeusement, riant aux éclats, attirant les regards, les sourires, les applaudissements ! François, qui portait le bâton du commandement, ne précédait pourtant plus la joyeuse bande, il la suivait ; encore, son pas était languissant. Il s'abstrayait du milieu de cette bruyante jeunesse ; son cœur ravi contemplait l'objet de son amour. Un moment il s'arrête, il pâlit, ses yeux grands ouverts sont fixés sur une image qui semble tout à la fois le remplir de joie et de mélancolie. Les chants s'interrompent, on entoure le défaillant qui bientôt cependant revient à lui. Ses compagnons croient deviner la cause secrète de son malaise ; ils en rient. — « François, dirent-ils, penses-tu à prendre femme ? » — C'était bien cela. — « Oui, répond-il, et j'en ai choisi une si noble et si belle qu'il n'en est point de semblable au monde ! »

Cette épouse fortunée, belle et ravissante aux yeux du jeune homme, ses compagnons de plaisir ne la devinent pas, car c'est la Pauvreté. C'est elle que François veut unir à son existence, c'est elle qui sera la fidèle compagne de sa vie. Ce que cette fiancée exige c'est le dépouillement ; les biens qu'elle convoite, c'est le renoncement, la souffrance. Pour charmer le cœur de celle qu'il aime, pour se rendre agréable à ses yeux, pour obtenir sa main, François va renoncer à l'héritage paternel, il vendra ce qu'il a l'espoir de posséder encore, jusqu'à ce que dépouillé de tout il puisse dire en toute vérité : « Notre Père qui êtes aux cieux ! » Dégagé des biens terrestres il est prêt maintenant à épouser cette femme du désert, veuve du Christ, et qui vit méprisée sur la terre, depuis que son premier époux, la laissant dans l'exil, est remonté dans la gloire de son Père. Il sera fidèle à la Dame de son cœur, souffrant tous les mépris, toutes les privations, plutôt que de la contrister. Il vit, il meurt auprès de cette épouse dont il est à jamais inséparable.

Elle-même lui est fidèle comme elle le fut au Christ Jésus. Au jour lugubre du Calvaire, la Pauvreté se tenait près de la Croix où allait expirer son Bien-Aimé, elle faisait elle-même les préparatifs de la mort, ne permettant pas que la Croix fut rabotée, ne donnant que trois clous, dépouillant entièrement le Fils Unique du Père, faisant partager ses vêtements et tirer sa robe au sort. Plus fidèle encore que la Vierge Marie qui n'était que sa Mère, la Pauvreté son épouse monta avec lui sur la Croix, alors que la Reine des Martyrs se tenait intrépide au pied du gibet.

Elle n'abandonna pas plus le Pauvre d'Assise. Féconde en sa virginité elle lui donna tout un peuple d'enfants. Bernard de Quintavalle

fut leur pre
est devenue
étoiles du firm

Cette union
leur lyre, Dan
gination du p
voûtes de la
temps que tou

Un artiste n
faire le motif
Il exécuta cet
être présentée
à l'occasion de

François et l
doit se célèbre
de Jésus. N'es
étable, de la pa
de sa divine
contracter son
deux demander
la Vierge, Mèr
elle doit être pr
pauvre petite o
Elle aime tout
yeux un nouve
compagne. Les
lys éclatant de t
être d'autant plu
sance prête à le
unir. Entre ces
l'Eglise, la cour
dues bénissent e
appui et protecti
Anges du Ciel
sante et applaudi
Que le ciel et
irrévocablement
Enfants, soyez

fut leur premier né ; Claire, l'aînée des filles ; et depuis, leur postérité est devenue nombreuse comme les sables de la mer, comme les étoiles du firmament.

Cette union mystique a excité l'enthousiasme des poètes, a inspiré leur lyre, Dante l'a chantée dans ses vers immortels. Elle a ravi l'imagination du peintre, elle a animé son pinceau. Giotto la rendit aux voûtes de la grande basilique d'Assise, arc de triomphe en même temps que tombeau du Pauvre.

Un artiste moderne, tout imprégné de l'idée franciscaine, vient d'en faire le motif de l'un de ses chefs-d'œuvre, c'est l'Allemand Comans. Il exécuta cette création, que nous reproduisons aujourd'hui, pour être présentée en filial hommage au Révérendissime Père Louis Lauer à l'occasion de son jubilé religieux.

François et la Pauvreté, mystiques fiancés, ont bien choisi le lieu où doit se célébrer leur céleste union : c'est à Bethléem, devant la crèche de Jésus. N'est-ce pas là que le Verbe de Dieu s'est fait pauvre ? Une étable, de la paille, des animaux, le froid, la nuit, tels sont les apprêts de sa divine naissance, c'est là devant la crèche que François veut contracter son alliance. La main dans la main de son épouse, tous deux demandent la bénédiction nuptiale au Divin Enfant Jésus que la Vierge, Mère heureuse, tient gracieusement sur ses genoux ; car elle doit être présente elle aussi, la Fille des Rois de Juda, devenue la pauvre petite ouvrière de Nazareth, l'épouse de Joseph le charpentier. Elle aime tout ce que révère son Fils et la Pauvreté a revêtu à ses yeux un nouveau charme, depuis qu'à Bethléem Jésus en a fait sa compagne. Les témoins de ce Mariage mystique sont la Chasteté ; le lys éclatant de blancheur en main, elle préside à leur union qui doit être d'autant plus féconde qu'elle sera plus chaste et plus pure ; l'Obéissance prête à leur imposer le même joug, qui doit perpétuellement les unir. Entre ces deux vertus couronnées de verdure et de fleurs, c'est l'Eglise, la couronne d'or de sa puissance sur la tête ; ses mains étendues bénissent et approuvent cette bienheureuse union, elle promet appui et protection à leurs enfants imitateurs de leurs vertus. Puis les Anges du Ciel se penchent avec admiration sur cette scène ravissante et applaudissent à une union qui peuplera la terre de séraphins.

Que le ciel et la terre en soient témoins : François d'Assise a pris irrévocablement la Pauvreté pour son épouse unique et légitime !

Enfants, soyez fidèles à votre Mère !

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

Sainte Anne et les Mères Chrétiennes

L'ÉDUCATION



QUAND le Seigneur irrité dit à Eve : « Tu enfanteras dans la douleur » (Gén. III. 6.), sa justice offensée prononçait un arrêt universel atteignant toutes les mères, la Très Sainte Vierge exceptée.

Mais cet anathème douloureux trouve ensuite une abondante compensation pour la femme chrétienne dans la ressemblance admirable que lui donne sa maternité avec Marie, la seconde Eve.

En effet, la femme chrétienne, en devenant mère, ne donne-t-elle pas des enfants à l'Eglise, et ces enfants ne sont-ils pas, en toute vérité, les frères de Jésus ? Dans l'enfant qu'elle fait régénérer par le baptême et forme ensuite par une éducation chrétienne, la femme, devenue mère, accroît donc le corps mystique de Jésus, l'Eglise, d'un élément nouveau. Tel est le solide fondement de la dignité surnaturelle de la mère chrétienne. Enveloppées, dès l'origine, mères chrétiennes, dans la prévarication de la mère du genre humain, vous êtes associées à son châtement ; mais appelées aussi, dès l'origine, à coopérer après Marie à l'œuvre de la rédemption, vous avez part à ses grandeurs. « La femme, lorsqu'elle enfante, dit Notre Seigneur Jésus-Christ, a de la tristesse ; mais lorsqu'elle a enfanté, elle est comblée de joie, parce qu'un homme est né dans le monde. (Jean, XVI. 21.). Ce sentiment éclate déjà au berceau du monde et de la famille. La première femme devenue mère contemple pour la première fois son premier-né. Eprise soudain d'une douce fierté, elle s'écrie : « J'ai acquis un homme par la grâce de Dieu. » (Gen. IV. 1.).

Voilà qui nous fait mieux comprendre encore le texte de saint Paul que nous avons expliqué précédemment à propos de sainte Anne (1) : « La femme sera sauvée par la génération des enfants ». (1 Tim. II. 15) La maternité de sainte Anne fut la source de sa suréminente sain-

(1) Voir notre livraison de juillet dernier.

teté : votre n
de votre préd
Il faut bier
parfaitement
consultons le
tôme, guidés
tre parle ici d
éducation, at
Paul après av
enfants, » ajo
« rent dans le
« tempérance.
serez amplem
rent dans la fé
« C'est que,
et méditer les
« n'est pas seu
« ment le met
« faire un hon
« devoirs. Ce
« consiste à éle
« sorte que vo
« et cette seco
« tienne est ph
Que si mai
commence ce
répondrai avec
Macchabées le
« sais commer
« crête puissant
« que je sais, c
« vous vivez, q
(II. Macch. VII
être celles de te
sur la terre elle
Oui, les devo
où pour la pren
du respect est a
fleur de vie hu

teté : votre maternité à vous, mères chrétiennes, doit être la source de votre prédestination.

Il faut bien entendre cette parole de saint Paul pour qu'elle soit parfaitement vraie. Comment donc devons-nous l'entendre ? Si nous consultons les Pères de l'Eglise et en particulier saint Jean Chrysostôme, guidés par le texte lui-même, ils vont nous répondre que l'apôtre parle ici de la génération morale des enfants, c'est-à-dire de leur éducation, autant que de leur génération physique. En effet, saint Paul après avoir dit : « la femme sera sauvée par la génération des enfants, » ajoute aussitôt : « pourvu que ceux-ci (ces enfants) demeurent dans la foi, dans la dilection et dans la sainteté jointes à la « tempérance. » Parole dont le sens est bien celui-ci : Femmes, vous serez amplement récompensées, si les enfants nés de vous persévèrent dans la foi et la sainteté.

« C'est que, » dit Mgr Dupanloup, dont vous ne sauriez trop admirer et méditer les beaux enseignements sur cette matière, « être mère, ce n'est pas seulement donner la vie à son enfant ; ce n'est pas seulement le mettre au monde et le déposer dans un berceau ; c'est en faire un homme qui croie en Dieu et soit à la hauteur de tous ses devoirs. Ce qui veut dire, que la maternité dans toute son étendue, consiste à *élever son enfant* après lui avoir donné la vie . . . De telle sorte que vos enfants vous doivent pour ainsi dire deux fois la vie ; et cette seconde vie que vous leur donnez par une éducation chrétienne est plus précieuse encore que la première. »

Que si maintenant vous me demandez quand, à quelle époque, commence ce devoir et ce ministère sacré de l'éducation, je vous répondrai avec le même auteur : « Une admirable mère, la mère des Macchabées le savait bien quand elle disait à son enfant : « Je ne sais comment vous avez apparu dans mon sein et par quelle secrète puissance Dieu a formé vos membres, votre vie . . . mais ce que je sais, c'est que c'est Lui qui a fait cela ; c'est par Lui que vous vivez, que vous respirez et c'est Lui que vous devez adorer. » (II. Macch. VII. 22). Parole sublime, pensée féconde, qui devraient être celles de toute mère chrétienne pendant cette période où seule sur la terre elle peut s'occuper de l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Oui, les devoirs de la mère envers son enfant commencent à l'heure où pour la première fois elle le sent tressaillir en elle et le sentiment du respect est aussi le premier qui s'impose à son cœur. Cette petite fleur de vie humaine qui vient de s'éveiller demande à s'épanouir

ennes

Enfanteras
justice offen-
teignant tou-
rge exceptée.
rouve ensuite
a femme chré-
rable que lui
seconde Eve.
en devenant
es enfants ne
l'enfant qu'elle
ane éducation
corps mystique
ide fondement
oppées, dès l'o-
mère du genre
appelées aussi,
demption, vous
nfante, dit No-
elle a enfanté,
dans le monde.
du monde et de
temple pour la
ne douce fierté,
âce de Dieu. »

cte de saint Paul
sainte Anne (1):
, (1 Tim. II. 15)
uréminente sain-

et possède dès lors des droits et des destinées qu'il n'est permis à personne d'entraver. Ces droits sont imprescriptibles, ces destinées sont immortelles : malheur à la mère assez coupable pour secouer ce fardeau sacré et se débarrasser de la charge bénie que Dieu lui impose. Oui, l'enfant a des destinées immortelles, mais elles sont à jamais perdues, si cette vie s'éteint, si cette fleur s'étiole, avant d'avoir reçu le bienfait du baptême. Fragile, comme elle est, souvent une simple imprudence, un petit souffle, un léger oubli suffiront pour infliger à cette existence si précaire cet irréparable malheur.

Avant sa naissance, la vie de l'enfant se confond avec celle de la mère, il s'ensuit donc pour celle-ci des obligations graves. Elle s'entourera elle-même, selon sa condition, de toutes les précautions, de tous les soins nécessaires à la conservation de sa santé. Dans la nourriture, le travail, les plaisirs, les délasséments, les relations de famille et de société, elle se soumettra avec scrupule aux règles de la prudence. Alors il ne s'agit plus pour elle de prendre part aux plaisirs et aux folies du monde, il lui faut rompre avec des habitudes aimées peut-être, mais vivre retirée est pour elle un sacrifice obligé qui ne coûtera pas à son cœur ; car s'il fallait, pour l'y résoudre, faire appel à sa conscience, elle serait indigne de la maternité.

Toutefois, reconnaissons-le, toute la prudence maternelle ne suffira pas pour sauvegarder la vie de l'enfant, le danger peut venir de l'extérieur. Qu'un péril imminent, qu'un accident imprévu surviennent et que la femme, devenue mère, en soit ou le témoin ou la victime, l'émotion peut produire une naissance prématurée et flétrir cette fleur à peine éclosée. Dès lors que faire ? Il est impossible de prévenir un malheur qu'on ne peut prévoir. Il n'y a qu'un moyen : la prière, et la mère chrétienne n'y faillira pas. La Providence, qui régit l'univers, qui compte les cheveux de notre tête, la mère chrétienne la priera tous les jours de veiller sur la vie du cher petit être qui repose en elle. Comme sa foi lui fera demander la protection de la Très sainte Vierge ! comme elle le recommandera à la Bonne sainte Anne et au saint Ange Gardien que le Bon Dieu a assigné à cet enfant dès le premier moment de son existence !

Mais est-ce tout ? si précieuse que soit l'existence physique de cet enfant, doit-elle être l'unique préoccupation d'une mère chrétienne ? Non. La mère peut et doit déjà travailler à l'éducation morale de son enfant. « Je n'hésite pas à croire, dit Mgr Dupanloup, qu'il y a pendant ces neuf mois une influence secrète, une éducation

mystérieuse, l'âme de l'enfant pour cela qu'il nes, une pens qui ne vous pr dire : Qu'en r

« Quelle vigi cessaires pour agitations, des caractère

de bon, de nob Que dès lors religion ne soie mun. « Par ex

approche de l'a sance de sancti

puise-t-elle pas l aux femmes qui

niez jamais san baptise à l'avanc

Et vous, baptis pureté, de respec

vie, de religion, Oh ! qu'une

par des pensées rait former d'avan

positions de nat avec elle dans l'e

C'est bien là, mère est seule ca communications

son enfant. Telles furent l

nous l'atteste l'hi tion dont le ciel l

voirs que nous ve Nous lisons par

sa pieuse mère Pie le fruit de son s

mystérieuse, une sorte de retentissement de l'âme de la mère dans l'âme de l'enfant, dont nous ne saurions calculer la puissance. Et c'est pour cela qu'il ne devrait pas y avoir alors, en vous, mères chrétiennes, une pensée, un sentiment, une prière, une impression, un acte qui ne vous préoccupât à ce point de vue et dont vous ne dussiez vous dire : Qu'en résultera-t-il pour l'âme de mon enfant ? »

« Quelle vigilance donc, quelle attention, quels soins vous sont nécessaires pour que cette secrète éducation ne soit pas troublée par des agitations, des légèretés, des humeurs, des violences, des défauts de caractère . . . ; en un mot pour qu'il n'y ait rien, alors surtout, que de bon, de noble, de pur, de saint, dans votre âme et dans votre vie. »

Que dès lors, ses prières, ses exercices de piété et ses devoirs de religion ne soient plus pour ainsi dire faits par elle seule mais en commun. « Par exemple, quand une jeune mère communie et qu'elle approche de l'autel cette jeune âme qui tressaille en elle, quelle puissance de sanctification pour son enfant, comme pour elle-même, ne puis-t-elle pas là ! Je l'ai dit souvent après saint François de Sales aux femmes qui étaient dans l'attente de la maternité : « Ne communiez jamais sans demander à Notre Seigneur qu'il purifie, sanctifie et baptise à l'avance, si je puis dire ainsi, cet enfant dans votre cœur. Et vous, baptisez-le dans toutes les vertus chrétiennes par plus de pureté, de respect de vous-même, de douceur d'âme, de sainteté de vie, de religion, que jamais. »

Oh ! qu'une mère pourrait se sanctifier profondément elle-même par des pensées et des sollicitudes de cette nature ! comme elle pourrait former d'avance son enfant à la sainteté et quelles heureuses dispositions de nature et de grâce une âme ainsi formée apporterait avec elle dans l'existence !

C'est bien là, n'est-il pas vrai, la première éducation, celle dont la mère est seule capable, celle que lui rendent faciles l'intimité et les communications mystérieuses qui font passer son âme dans celle de son enfant.

Telles furent les mères des Saints, saintes elles-mêmes, comme nous l'atteste l'histoire. Pour tous, à peu près, la première bénédiction dont le ciel les prévint fut d'avoir une sainte mère fidèle aux devoirs que nous venons d'exposer.

Nous lisons par exemple, dans la vie du Séraphique François, que sa pieuse mère Pica, allait durant sa grossesse prier longuement pour le fruit de son sein, à la chapelle de Notre-Dame des Anges, où

résonnaient les concerts angéliques ; rien d'étonnant qu'elle donnât le jour à un ange, plutôt qu'à un homme, au Séraphin d'Assise.

Hortulane, la mère de sainte Claire, était également vertueuse et pieuse. Peu d'années avant la naissance de sa fille, comme pour se préparer, disent les chroniqueurs, à une si glorieuse maternité, elle avait vaillamment entrepris le saint voyage de Palestine ; puis les pèlerinages au Mont Gargan où apparut saint Michel et à Rome où souffrirent et moururent les saints Apôtres Pierre et Paul. Or, pendant qu'elle priait pour l'enfant qu'elle portait, inquiète devant Dieu de son avenir, elle entendit une douce voix qui lui disait : « Ne crains point, Hortulane, sache qu'avec bonheur tu donneras à cette terre une pure lumière qui en éclairera les ténèbres. » C'est pourquoi l'enfant fut appelée Claire.

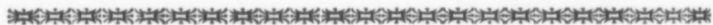
Le patriarche saint Dominique fut également annoncé mystérieusement à sa pieuse mère Jeanne d'Aza qui ne cessait de prier sur la tombe de saint Dominique de Silos, pour l'enfant qu'elle devait donner au monde.

Oh ! sans doute, si nous pouvions remonter à l'origine de la plupart des Saints, nous y trouverions une mère pieuse dont l'âme a d'avance pénétré la leur et leur a permis de commencer la carrière de la vertu, là où d'autres la finissent, leur donnant ainsi la supériorité qui fait les Saints.

Fr. G., O. F. M.



Léon XIII et la Famille Franciscaine



(Suite)

Nous voudrions aujourd'hui, chers lecteurs, dans un court aperçu vous donner un résumé des tendres sollicitudes de tout ce que l'immortel Pontife Léon XIII a fait pour le 1^{er} et le 2^{me} Ordre de saint François. Nous serons un peu plus complet quand, le mois prochain, nous aborderons le sujet suivant : Léon XIII et le 3^{me} Ordre. Pourrions-nous cependant, ne pas vous dire un mot des bontés sans nombre qu'a eues pour nous et pour les filles de sainte Claire le

Pape prédestin
l'aurole du M
Léon XIII
dans l'Eglise ;
Pontifes se sor
C'est son gr
institutions qu
en 1892, à se fa
titre qu'il a cor
l'Ordre la soure
Sous le ponti
ses enfants mon
les honneurs de
Honoré par
ciscain l'a été a
Pontificat, Léo
Christ armés à l
garde de l'Egli
Léon XIII a été
et depuis lors la
des missions d
auprès des gouv
de délégués apo
Milice toujou
cesse le bon con
partout où appar
toujours entrete
tholiques ou che
Mineurs y travail
ici tout ce que L
sons simplement
mission du mond
Le Saint-Père
et de sang pou
heur, il l'a dit, qu
béatification des
lés en haine de la
règne, la Custodi
capitale en faveu

Pape prédestiné qui a fait resplendir de clartés si belles et si nouvelles l'auréole du Mendiant d'Assise, notre séraphique Père saint François?

Léon XIII l'a dit lui-même : « l'Ordre de saint François est grand dans l'Eglise ; c'est un des principaux sur lesquels les Souverains Pontifes se sont appuyés depuis bientôt sept siècles. »

C'est son grand cœur pour le patriarche des Pauvres et pour ses institutions qui porta le Saint Père, à la mort du Cardinal Siméoni, en 1892, à se faire lui-même le Protecteur spécial des Frères-Mineurs, titre qu'il a conservé jusqu'à sa bienheureuse mort, et qui a été pour l'Ordre la source d'inappréciables bienfaits.

Sous le pontificat de Léon XIII, l'Eglise a vu un bon nombre de ses enfants monter sur les autels. Parmi eux six Frères-Mineurs ont eu les honneurs de la canonisation et douze au moins ont été béatifiés.

Honoré par Léon XIII dans ses membres glorieux, l'Ordre franciscain l'a été aussi dans ses membres militants. Dès l'aurore de son Pontificat, Léon XIII a choisi des Frères-Mineurs, vrais soldats du Christ armés à la légère, pour les placer aux premiers rangs de l'avant-garde de l'Eglise, en les élevant à l'épiscopat. De 1878 à 1893 Léon XIII a élevé à la dignité épiscopale cinquante Frères-Mineurs, et depuis lors la proportion n'a pas diminué. Il a confié à plusieurs des missions délicates et il en a chargé d'autres de le représenter auprès des gouvernements ou des peuples, en qualité de Nonces ou de délégués apostoliques.

Milice toujours sur pied, l'Ordre Séraphique a combattu sans cesse le bon combat. A l'exemple de leur Père, les fils se sont portés partout où apparaissait l'ennemi des âmes. Voilà pourquoi l'Ordre a toujours entretenu de nombreuses missions dans les pays non catholiques ou chez les infidèles, et aujourd'hui plus de 3000 Frères-Mineurs y travaillent au salut des âmes. Nous ne pouvons indiquer ici tout ce que Léon XIII a fait pour les missions franciscaines. Disons simplement un mot de la *Custodie de Terre-Sainte*, « la première mission du monde. »

Le Saint-Père savait tout ce que nos religieux ont versé de sueurs et de sang pour cette chère Custodie. Aussi, est-ce avec bonheur, il l'a dit, que le 12 décembre 1805, il introduisait la cause de béatification des derniers martyrs franciscains de Terre-Sainte, immolés en haine de la foi, le 9 juillet 1860, au nombre de huit. Sous son règne, la Custodie a pris d'heureux accroissements ; mais son œuvre capitale en faveur de cette mission a été le Bref du 25 décembre

INTE

u'elle donnât
Assise.

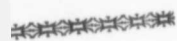
vertueuse et
me pour se
aternité, elle
; puis les pè-
à Rome où
. Or, pendant
vant Dieu de
: « Ne crains
s à cette terre
pourquoi l'en-

cé mystérieuse-
de prier sur la
qu'elle devait

gine de la plu-
e dont l'âme a
er la carrière de
si la supériorité
„ O. F. M.



nciscaine



lecteurs, dans un
né des tendres sol-
Pontife Léon XIII
le saint François.
et quand, le mois
XIII et le 3^me Or-
un mot des bontés
de sainte Claire le

1887, prescrivant à tous les Evêques la quête pour les Lieux-Saints ; puis le décret du 20 février 1891, si élogieux à l'égard des Gardiens des Sanctuaires de Terre-Sainte.

Un autre bienfait de Léon XIII pour l'Ordre Séraphique a été le nouvel essor qu'il a donné aux études franciscaines. Il a rappelé nos gloires théologiques et scientifiques et a inspiré à l'Ordre un nouveau de zèle pour la connaissance de ses propres auteurs. Disons en particulier que Sa Sainteté s'est vivement intéressée à la réédition, maintenant terminée, des œuvres de saint Bonaventure et à la fondation à Rome d'une Université franciscaine internationale. Rappelons aussi les dates des 25 et 28 novembre 1898, auxquelles Léon XIII daigna écrire à notre R^{me} P. Général, pour lui recommander l'ardeur pour les véritables études nécessaires au Frère-Mineur et pour l'action populaire qui doit être l'héritage de famille de notre Ordre.

Le Saint-Père a encore béni et dirigé les rejetons nombreux et vigoureux que le vieux tronc de l'Ordre séraphique pousse toujours et nourrit de sa sève inépuisable. Citons seulement l'Institut si jeune et déjà si répandu, pour qui la bénédiction de Léon XIII semble avoir été si prodigieusement féconde, l'Institut des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

Un autre témoignage de la piété et de l'attachement de Léon XIII à la famille franciscaine a été l'acte de sa suprême autorité du 25 novembre 1897, par lequel saint Pascal Baylon, Frère-Mineur, était proclamé Patron des Œuvres Eucharistiques.

Mais son bienfait par excellence, c'est la fameuse encyclique : *Felicitate quadam*, du 4 octobre 1897, qui nous a dit les sollicitudes du cœur de Léon XIII pour nous et les profondeurs de ses vues. Quelle délicate attention il a eue pour nous, en approuvant de sa parole notre légitime prétention de n'avoir pas dévié d'une ligne et d'être restés les vrais fils de saint François. Quelle force il nous a communiquée en resserrant plus que jamais les liens qui unissent le Père de tout l'Ordre à ses fils et les fils entre eux ! Cette union qu'il a faite et cimentée est un bienfait qui mérite notre éternelle reconnaissance.

Nous passons sous silence un grand nombre d'autres faits témoignant de l'amour de Léon XIII pour le 1^{er} Ordre franciscain, mais nous voudrions dire un mot de sa sollicitude pour les pauvres Clarisses.

Léon XIII, qui aimait tant saint François, ne pouvait oublier sainte Claire ; aussi avait-il pour elle et pour son œuvre une dévotion

spéciale ; en témoignages En 1850, L. cherche du c retirer, de ses restes. Le 3 nière translat Devenu Pa équivoques de filles. Nous 1880, il accor tion de toute j Les Frères- *servatis serva* Léon XIII éte tant aux aumô privilège.

En 1885, Si tion de la priè mates de saint Enfin, en 19 tes qui ont été tenaire de l'inv participer active sait-il, restera c et une lettre, da visible sa prése rappelle le privi d'Assise, et il le tièrement, dans spéciales. »

Nous avons d bontés de Léon François, parce c aussi sur les Ter phique.

(A suivre

spéciale ; en maintes occasions il l'a prouvé. Il en a donné des témoignages publics, bien avant son élection au suprême Pontificat. En 1850, Léon XIII, alors archevêque de Pérouse, assista à la recherche du corps de l'illustre sainte ; et ce fut lui qui eut la joie de retirer, de ses mains, l'urne en marbre où se trouvaient les précieux restes. Le 3 octobre 1878, alors qu'il était Cardinal, il présida la dernière translation du corps de la Vierge d'Assise.

Devenu Pape, Léon XIII, continua à donner des preuves non équivoques de sa dévotion à sainte Claire et de son dévouement à ses filles. Nous n'en citerons que quelques exemples. Le 30 juillet 1880, il accorda aux Clarisses d'Assise le privilège rare de l'exemption de toute juridiction, les prenant sous sa protection spéciale.

Les Frères-Mineurs ont le privilège de célébrer tous les samedis, *servatis servandis*, la messe de l'Immaculée-Conception. En 1882, Léon XIII étendit cette faveur aux églises du 2^me Ordre en permettant aux aumôniers des monastères des Clarisses de jouir du même privilège.

En 1885, Sa Sainteté accorda 300 jours d'indulgences à la récitation de la prière composée par sainte Claire, en l'honneur des Stigmates de saint François.

Enfin, en 1900, il bénit, approuva et encouragea les grandioses fêtes qui ont été célébrées à Assise et ailleurs, à l'occasion du cinquantième de l'invention du corps de sainte Claire. Il voulut même y participer activement en joignant à sa bénédiction un don, « qui, disait-il, restera comme un témoignage de notre piété envers Claire, » et une lettre, dans laquelle il commence par rémemorer avec une joie visible sa présence aux fêtes de 1850, et la part qu'il y prit. Puis il rappelle le privilège donné jadis par lui au monastère des Clarisses d'Assise, et il le ratifie de nouveau en disant : « Nous confirmons entièrement, dans cette occasion favorable, nos mêmes dispositions spéciales. »

Nous avons donné, parmi tant d'autres, ces quelques détails sur les bontés de Léon XIII pour le second et le premier Ordre de saint François, parce que la gloire qui en revient à leurs membres, rejailit aussi sur les Tertiaires, car ils sont en toute vérité de la famille séraphique.

(A suivre.)

FR. GASTON, O. F. M.

que quand il est tenu pour vil, simple et méprisable. L'homme, en effet, vaut ce qu'il vaut devant Dieu et pas davantage. Malheur au Religieux qui, exalté par les autres, ne veut pas s'abaisser ! Mais bienheureux le serviteur qui n'est exalté qu'à contre-cœur et qui désire toujours être sous les pieds des autres.

7° *Dubon Religieux et du Religieux frivole.* Bienheureux le Religieux qui n'a de joie et d'allégresse que dans les saints entretiens et dans les œuvres du Seigneur ; de la sorte, il excite les hommes à aimer Dieu avec joie et allégresse. Par contre, malheur au religieux qui prend plaisir aux paroles oiseuses et vaines ; il n'obtient d'autre résultat que de provoquer le rire.

8° *Du Religieux vain et bavard.* Bienheureux le serviteur qui ne parle pas dans l'espoir d'une récompense, ne s'étale pas au grand jour, n'est point empressé à prendre la parole, mais prévoit sagement ce qu'il doit dire et répondre. Malheur au Religieux qui ne retient point dans son cœur les vérités salutaires que le Seigneur lui a montrées, ne les manifeste pas aux autres par ses œuvres, mais, dans une pensée d'orgueil, désire bien plutôt par ses discours les faire connaître aux hommes. Il a lui-même reçu sa récompense et ceux qui l'entendent n'en retirent que peu de fruits.

9° *De la correction.* Bienheureux le serviteur qui accepte patiemment l'instruction, l'accusation et la correction qu'un autre lui inflige, comme s'il se les était infligées lui-même. Bienheureux le serviteur qui accepte la correction avec bienveillance, qui obéit modestement, avoue humblement et satisfait volontiers. Bienheureux le serviteur qui ne s'empresse pas de s'excuser mais supporte humblement la honte de se voir reprocher une faute, alors même qu'il ne l'a pas commise. Bienheureux le serviteur qui est aussi humble avec ceux qui lui sont soumis qu'avec ceux qui sont ses supérieurs. Bienheureux le serviteur qui demeure toujours sous la verge de la contrition. Celui-là est un serviteur fidèle et prudent, qui de tous les manquements qu'il commet ne tarde pas à se punir, intérieurement en se corrigeant, extérieurement par la confession et la satisfaction.

10° *De la véritable affection.* Bienheureux le serviteur qui aime autant son frère quand il est infirme et ne peut rien faire pour lui, que quand il est bien portant et peut lui rendre service.

Bienheureux le serviteur qui aime et craint autant son frère lorsqu'il est loin que lorsqu'il est près ; qui, en dehors de sa présence, ne dit rien sur son compte qu'il ne pût dire avec charité devant lui.

Le nouveau Pape

S. S. PIE X, TERTIAIRE DE SAINT FRANÇOIS

LE successeur de Pie IX et de Léon XIII, tous deux enfants de saint François par le Tiers-Ordre, est-il lui aussi Tertiaire? Nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre seront heureux de savoir que le nouveau Pape est Tertiaire et qu'il apprécie hautement, aime d'une affection spéciale le Tiers-Ordre de saint François.

Oui, chers Tertiaires, en même temps qu'un Père, vous avez un frère en la personne de S. S. Pie X.

Son nom, alors qu'il était évêque de Mantoue figure, dans la liste des dignitaires de l'Eglise, membres du Tiers-Ordre, publiée en 1887 par les *Annali Francescani* de Milan.

Tertiaire, le Cardinal Sartofut le propagateur du Tiers-Ordre.

Il y a un peu plus de deux ans, alors que le Cardinal était Patriarche de Venise, il adressait à son clergé et à son peuple une Lettre pastorale, dans laquelle, à l'exemple du Souverain Pontife Léon XIII, il pressait les prêtres de son diocèse de favoriser le Tiers-Ordre et les fidèles de s'y faire inscrire. — Dans l'intérêt de nos abonnés et pour l'édification de tous ceux qui nous liront nous sommes heureux de la reproduire ici :

« Bien que le Tiers-Ordre de saint François soit déjà, dit le Cardinal-Patriarche, grâce à Dieu, très répandu dans notre diocèse, nous voulons qu'il y ait dans les principales églises et chapelles, des conférences spéciales, afin de mieux faire connaître cette sainte institution et encourager davantage encore les fidèles à en embrasser la Règle. Nous prions MM. les Curés d'inviter leurs paroissiens à prendre part à ces réunions, et à s'enrôler en grand nombre dans la milice séraphique, selon les désirs du Souverain Pontife.

« Nous faisons cette recommandation d'autant plus volontiers qu'elle répond parfaitement à ce que nous vous avons précédemment écrit sur la nécessité de mieux connaître Jésus-Christ

pour mieu
à copier le
tout parti
sus naissa
sant la Pa

« Faites
Frères ; et
bare enval
de la servi
prière des
tandis que
société, l'h
l'autre. Si,
cipes qui s
ments de
social et à
nêteté des

Enfin, n
ont eu une
tôt après se
mière obéd
Tuto, leur
« Très-Sain
famille fran
dinal que s

Nos cher
le nouveau
lui accorde
et par l'inte

Tâchez d'è
pas croire qu
lancolique. S

pour mieux l'imiter. Or, parmi les saints qui se sont appliqués à copier le plus fidèlement Jésus Rédempteur, brille d'un éclat tout particulier saint François d'Assise, image parfaite de Jésus naissant dans une étable, travaillant à Nazareth, évangélisant la Palestine et mourant sur le Golgotha...

« Faites-vous donc inscrire dans le Tiers-Ordre, bien-aimés Frères ; et tandis que le matérialisme monte comme un barbare envahisseur, l'imitation de Jésus-Christ vous affranchira de la servitude ; tandis que le blasphème provoque le Ciel, la prière des humbles et des pénitents nous le rendra propice ; tandis que la corruption des mœurs ruine la famille et la société, l'honnêteté contribuera puissamment à sauver l'une et l'autre. Si, enfin, le socialisme parvenait à ébranler les principes qui sont la base des Etats, l'observance des commandements de Dieu et de l'Eglise aidera à reconstruire l'édifice social et à faire revivre, avec l'esprit du Christianisme, l'honnêteté des mœurs, la paix et la prospérité. »

Enfin, nos chers Tertiaires apprendront avec bonheur qu'ils ont eu une des premières bénédictions de S. S. Pie X. Aussitôt après son élection, le Vicaire de Jésus-Christ reçut la première obédience des Cardinaux. S. Em. le Cardinal Vivès y Tuto, leur frère du Premier Ordre, dit au Souverain Pontife : « Très-Saint Père, je vous demande de bénir toute la grande famille franciscaine. » Le bon sourire du Pape fit voir au Cardinal que sa demande était agréée.

Nos chers Frères et Sœurs en saint François prieront pour le nouveau Pape, afin que le Seigneur le conserve, le fortifie et lui accorde de triompher de tous ses ennemis avec l'assistance et par l'intercession de notre séraphique Père.



Tâchez d'être bon, aimable, simple envers tout le monde, et de ne pas croire que le Christianisme consiste dans une vie morose et mélancolique. Saint Paul répète sans cesse aux fidèles : Réjouissez-vous.

(Lacordaire)



Nouvelles de Rome



Léon XIII, son règne. — Selon la tradition, saint Pierre arriva à Rome le 18 janvier de l'an 42 et mourut le 28 juin 67 : ce qui fait 25 ans, 5 mois, 11 jours.

Léon XIII a été élu le 20 février 1878 et il est mort le 20 juillet 1903 : il a donc régné 25 ans et 5 mois, onze jours de moins que saint Pierre.

Sur sa tombe : Léon XIII repose, selon son désir, à Saint-Jean de Latran ; quelle sera son épitaphe, on n'en sait rien encore ; mais ces vers, composés par lui, y seraient bien à leur place :

*Justitiam colui ; certamina longa, labores,
Ludibria, insidias, aspera quæque tuli
At fidei vindex, non flectar : pro grege Christi
Dulce pati, ipsoque in carcere dulce mori !*

« J'ai eu le culte de la justice ; j'ai supporté de longs combats, bien des labeurs, des insultes, des embûches, toutes sortes de difficultés, Mais défenseur de la Foi, je ne fléchirai pas ; pour le troupeau du Christ, il m'est doux de souffrir, il me serait doux pour lui de mourir même dans les fers. »

Une revue de Santiago ajoute aux détails donnés précédemment : l'exécution du monument qui renfermera les restes mortels de Léon XIII est confiée au sculpteur Marossi. Le mausolée doit être en marbre blanc de Carrare et fera pendant à celui d'Innocent III. Il portera au sommet, un lion protégeant, de ses puissantes griffes, la tiare symbolique du suprême pontificat.

Trois statues : La Foi, l'Écriture Sainte et la Vérité soutiendront les armoiries de la maison comtale des Pecci. L'inscription, dictée par Sa Sainteté, elle-même, est d'un laconisme sublime :

Hic. Leo. XIII. P. M.

Pulvis est

On peut traduire ainsi :

Ci-gît

Léon XIII, Souverain Pontife

Il n'est plus que poussière.

L'Ordre
Notre Révére
l'Ordre, veut
franciscaine d
de Pierre, le (

ans, le 20 juil
soit chanté da
Pontife.
Saint Do
ditions de fam
général qui no
Père Denys S
cordiale, arriv
prières des ent
sitôt élu, Notr
au Révérendis
res Prêcheurs,
vieilles affectio

Pie X. — L
avec eux : Viv

Joseph Sarto
il a donc 68 an
de Castelfranco
ordonné prêtre
premières anné
bolo, puis de Si
suivirent. D'ab
doyen du chap
général, vicaire
Evêque de Man

Les difficultés
avaient rendu so
un théâtre plus
le crée cardinal
Mantoue, le ciel
che finit par ap
Conclave, les ov
Issu du peuple
Il aimait, au co

L'Ordre Séraphique à la mémoire de Léon XIII. — Notre Révérendissime Père Général, dans une lettre envoyée à tout l'Ordre, veut payer le juste tribut de reconnaissance que la famille franciscaine doit à Sa Sainteté Léon XIII, qui fut même sur la Chaire de Pierre, le Cardinal Protecteur de l'Ordre. Il ordonne que tous les ans, le 20 juillet, tant que durera son généralat, un service solennel soit chanté dans tous les Couvents pour le repos de l'âme du Grand Pontife.

Saint Dominique et saint François. — Les anciennes traditions de famille ne sont pas rompues. Au cours du dernier chapitre général qui nous a donné pour Ministre Général le Révérendissime Père Denys Schuler, une lettre, admirable d'union sympathique et cordiale, arrivait aux Pères Vocaux, leur disant la sollicitude et les prières des enfants de saint Dominique pour l'issue du chapitre. Aussitôt élu, Notre Révérendissime Père répondit, à la date du 13 juin, au Révérendissime Père André Frühwirth, Maître Général des Frères Prêcheurs, pour le remercier de ses sympathies et continuer les vieilles affections.

Pie X. — Le monde chrétien, l'univers catholique ont redit et nous avec eux : Vive le Pape ! Vive Pie X !

Joseph Sarto est né à Rièse, au diocèse de Trévis, le 2 juin 1835 ; il a donc 68 ans. Il fit ses premières études au collège ecclésiastique de Castelfranco, puis fit ses humanités et sa théologie à Padoue et fut ordonné prêtre le 18 septembre 1858. Son pays natal eut les 17 premières années de son ministère, jusqu'en 1875 il fut curé de Tombolo, puis de Salzano. A partir de ce moment les honneurs le poursuivirent. D'abord chanoine de Trévis, il devient, coup sur coup doyen du chapitre, directeur spirituel du Grand Séminaire, vicaire général, vicaire capitulaire et, le 10 novembre 1884, il est préconisé Evêque de Mantoue.

Les difficultés qu'il sait aplanir, sa science si pondérée, sa piété, qui avaient rendu son épiscopat si brillant et si fécond, l'amènent alors sur un théâtre plus grand, plus important. Le 12 juin 1893, Léon XIII le crée cardinal et lui confie le patriarcat de Venise. Ici, comme à Mantoue, le ciel n'était pas sans nuage ; la haute sagesse du patriarche finit par aplanir toutes les difficultés et quand il partit pour le Conclave, les ovations enthousiastes de son peuple le lui dirent bien.

Issu du peuple, le Cardinal n'a jamais rougi de sa modeste origine, Il aimait, au contraire, qu'on sut que sa famille était modeste. Ceux

qui allaient le visiter pouvaient remarquer dans son salon les portraits de son père et de sa mère vêtus des vieux et pittoresques costumes d'autrefois. Devenu évêque de Mantoue, il appela près de lui deux de ses sœurs non mariées ; elles ne changèrent pas de costume et, à Mantoue, comme plus tard à Venise, les sœurs du prélat se distinguaient par la simplicité de leurs toilettes, semblables à celles des paysannes aisées. En revanche, la charité du Cardinal était proverbiale, il aima toujours les pauvres et en fut aimé ; il donnait sans le souci de l'épargne et sans mesure ; c'est à ce point que les personnes de son entourage et ses domestiques devaient le surveiller pour arrêter ses prodigalités.

Ils abondent les traits touchants de son inépuisable charité. C'est un habitué des *monts de piété* ; plusieurs fois il y engagea des objets de valeur, même son anneau pastoral, pour venir en aide aux malheureux. Les revenus de la paroisse de Salzano étaient considérables, ils ne suffisaient pas ; un jour, il vendit son cheval et sa voiture pour secourir ses paroissiens. Son domestique disait souvent : « Monseigneur dépense plus pour l'huile de sa lampe que pour le vin de sa table. » Sa table en effet était aussi frugale que celle des paysans, la pensée qu'un pauvre pouvait manquer de pain lui faisait refuser le moindre confort.

Elevé au Souverain Pontificat, sa libéralité ne le quitte pas ; voici ce que rapporte l'*Univers*, journal de Paris, à la date du 31 août dernier :

La nomination de Mgr Cavallari, curé de la paroisse de Castello de Venise, comme provicaire général du patriarcat de cette ville, a donné lieu à un trait qui caractérise bien Pie X.

Lorsque le Saint-Père eut décidé de le nommer, il lui fit télégraphier de venir de suite à Rome. A son arrivée, le curé se rendit au Vatican et fut reçu par Pie X. Au milieu de la conversation, le Saint-Père lui dit tout-à-coup :

« Tu sais, je te ferai consacrer évêque dimanche prochain. »

Le brave curé fait un bond, et mi-balbutiant :

— « Mais, Saint-Père, je suis venu avec ma seule soutane de curé, et... et je... ne suis pas préparé. »

— « C'est bon, c'est bon, ne te préoccupe de rien, je pourvoirai au nécessaire. »

Le Pape sonne son maître de chambre, Mgr Bisleti, et lui donne cet ordre :

— « Vous d'évêque ; v sécratïon en

Mgr Cava francs (1) pa malheureux.

Il est allé qu'il l'a touj Venise.

Voici une pas pour dég

« Intransig charité et d français et l solides : au S Curé, évêque troupeau, ent des israélites du Vatican et me toute, on Successeur de



QT

ON
pi
ci
M

Hélène ; elle s autres novices,

(1) \$ 20.00.

— « Vous ferez faire pour M. le curé ici présent tout un vêtement d'évêque ; vous pourvoirez aux frais de réception et autres que la consécration entraînera et vous nous présenterez la note. »

Mgr Cavallari, comme curé ne touchait qu'un traitement de 100 francs (1) par mois et trouvait encore moyen de soulager bien des malheureux. Pie X, qui le connaissait très intimement, n'ignorait pas sa charité et non plus ses autres vertus et ses qualités.

Il est allé chercher le mérite caché, l'homme simple et humble, tel qu'il l'a toujours été lui-même, pour administrer son archidiocèse de Venise.

Voici une dernière appréciation de notre nouveau Pontife qui n'est pas pour déplaire à vos lecteurs :

« Intransigeant sur les principes, il se montre toujours plein de charité et de délicatesse. Outre sa langue maternelle, il entend le français et l'allemand et possède une culture scientifique des plus solides : au Séminaire, il suppléait, à l'occasion, tous les professeurs. Curé, évêque et patriarche, il sut, pour ses pauvres et le bien de son troupeau, entrer dans les bonnes grâces des libéraux, des incrédules, des israélites, de la famille royale, non moins qu'à conserver l'estime du Vatican et de la partie la plus conservatrice de son clergé. Somme toute, on s'accorde à louer sans réserve les éminentes qualités du Successeur de Pierre et à augurer grand bien de son Pontificat. »

Romanus.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Rome. — Profession religieuse. — Il y a deux ans, la princesse Orsini, d'une des premières familles du patriciat romain, entra au noviciat des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à Rome, dans la maison Sainte-Hélène ; elle a prononcé ses vœux, le 21 juin dernier, avec plusieurs autres novices, dans la chapelle de cette maison. Le R^{me} P. Densy

(1) \$ 20.00,

Shuler, Général de l'Ordre, présidait la cérémonie. Dans la nombreuse assistance, on remarquait l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, ainsi que plusieurs autres notabilités du monde diplomatique. C'est avec une curiosité très explicable que l'on cherchait à reconnaître la princesse parmi ses compagnes dont rien ne la distinguait ; elle passait inaperçue aussi bien que durant son noviciat, lorsque l'obéissance l'envoyait, dans Rome même, faire la commission de magasin en magasin, pour essayer de placer quelques images, au profit des missions de Chine. C'est en effet le rôle des Sœurs qui restent en Europe de procurer les ressources nécessaires à celles qui travaillent dans les missions lointaines.

Guillaume II et sainte Elisabeth de Hongrie. — L'empereur d'Allemagne ne laisse passer aucune occasion de s'attirer la bienveillance et la gratitude de ses sujets catholiques. On a commencé dernièrement, par son ordre, la décoration de la chambre, transformée en chapelle, qu'habitait sainte Elisabeth de Hongrie, au château de Wartbourg. Le style choisi est le roman. Des mosaïques neuves représenteront les principaux faits de la vie d'Elisabeth. Toute la décoration, confiée aux meilleurs artistes berlinois, sera des plus précieuses et entièrement du goût de l'époque à laquelle vivait la sainte.

Mgr Lasserre. — Mgr Louis de Gonzague Lasserre, Frère-Mineur capucin, évêque d'Aden, vicaire apostolique d'Arabie et des Seychelles, vient de mourir à la procure des missions étrangères des Capucins, à Lyon.

Le zélé prélat était originaire du Dauphinais, en France. Il a succombé à une maladie contractée dans ses séjours prolongés sous ces climats meurtriers.

De nombreux fidèles ont défilé devant sa dépouille mortelle et le Card. Couillé, archevêque de Lyon, a présidé lui-même aux obsèques du vaillant missionnaire.

CANADA

Baie Saint-Paul. — Chez les Petites Sœurs Franciscaines de Marie, le 12 août, la fête de sainte Claire a été, comme tous les jours, bien belle et d'autant plus belle qu'elle clôturait la retraite annuelle par une triple cérémonie : prise de voile, profession, émission de vœux perpétuels.

Le R. P. Berchmans, des Frères-Mineurs du couvent de Québec, prédicateur de la retraite, a lui-même présidé la cérémonie. Il fit de la chère sainte du jour un brillant panégyrique, qu'il termina par quel-

ques paroles
Sœurs Francis
s'avancer à pa
développem

Après cette
saint habit ; d
gagèrent pour

La plupart
Montréal, de
de cette belle

portant le sou
foi, de piété et

A 7 hrs. un
raphique, pend
ses joies aux d

Saint-Roc
ché par le R. I
Tertiaires de S
Saint Rosaire, a

ordre, qui cara
pèlerinage.

Au Cap, mal
mencé par le R
ne discontinuèr
l'église. Le retc

rins qui, avant
l'église paroissia

Sainte-Dor
— Du 30 août
prêchée par le

jour étant un
tage d'assister au

flexions le Prédi
jours nous avior
le soir, durant
salut terminait l'

Plusieurs pers
traites, sur l'invit

ques paroles d'encouragement à l'adresse de l'Institut des Petites Sœurs Franciscaines, témoignant toute sa satisfaction de le voir ainsi s'avancer à pas comptés, mais certains, dans la voie du progrès, du développement ; ce qui donne les plus belles espérances pour l'avenir.

Après cette allocution, cinq courageuses jeunes filles revêtirent le saint habit ; deux prononcèrent leurs vœux temporaires et deux s'engagèrent pour toujours par les vœux perpétuels.

La plupart comptaient, dans l'assistance, de leurs parents, venus de Montréal, de Québec, voire même de New-York, pour être témoins de cette belle cérémonie. Tous sont repartis le soir, enchantés, emportant le souvenir des suaves émotions de cette démonstration de foi, de piété et d'héroïque dévouement.

A 7 hrs. un salut solennel terminait cette belle journée de fête séraphique, pendant laquelle le ciel semblait s'être incliné pour prêter ses joies aux dignes filles de saint François. Témoin.

Saint-Roch de Québec. — Après un *Triduum* solennel prêché par le R. P. Edmond, en guise de préparation au pèlerinage, les Tertiaires de Saint-Roch partirent, le 12 juillet, pour Notre-Dame du Saint Rosaire, au Cap de la Madeleine. La piété, l'entraîn et le bon ordre, qui caractérisent les Fraternités de Saint-Roch, animèrent ce pèlerinage.

Au Cap, malgré l'orage qui interrompit le chemin de croix commencé par le R. P. Chevrier, O. M. I., les cérémonies et les prières ne discontinuèrent pas. Il y eut une belle procession sur la place de l'église. Le retour se fit au milieu des prières et des chants des pèlerins qui, avant de se disperser, ne manquèrent pas de remercier, à l'église paroissiale, leur bonne Mère du Ciel, d'un aussi pieux voyage.

Secrétaire

Sainte-Dorothée. — Fraternité Saint-François d'Assise. — Du 30 août au 2 septembre nous avons eu notre Visite Canonique prêchée par le Rév. P. Amé, du couvent de Montréal. Le 1^{er} jour étant un dimanche, le Révérend Père nous procura l'avantage d'assister au Chemin de la Croix solennel. Que de salutaires réflexions le Prédicateur fit ressortir de ce saint exercice ! Les autres jours nous avons une réunion le matin à l'issue de la messe et l'autre le soir, durant lesquelles le Rév. Père nous expliquait la Règle ; le salut terminait l'exercice du soir.

Plusieurs personnes autres que les Tertiaires tinrent à suivre la retraite, sur l'invitation de M. le Curé et du Père Visiteur. Le Rév.

Père encouragea beaucoup le Tiers-Ordre. Il fit remarquer que la vie d'un bon Tertiaire n'est autre que la vie d'un bon chrétien ; que tout chrétien est appelé à la perfection.

Sa parole forte et convaincante a été bien comprise et goûtée de tous.

Les saints jours de la retraite se terminèrent par une cérémonie de Prise d'Habit de deux frères et de quatre sœurs et une cérémonie de Profession de quatre frères et de huit sœurs.

A l'assemblée du Discretoire, M. Séraphin Bastien a été nommé trésorier pour remplacer M. Hilaire Bastien décédé durant l'année.

Une prise d'habit au monastère de Sainte-Claire, à Notre-Dame de Bellerive. — Le 12 août, fête de sainte Claire, une cérémonie d'un caractère particulièrement touchant et solennel se déroulait dans l'église et le monastère des Clarisses de Notre-Dame de Bellerive. Deux jeunes postulantes, Sr Marie-Cécile de Jésus, née Anna Mongeau, et Sr Marie-Claire du Sacré-Cœur, née Sophie-Elisabeth Demers, prenaient ce jour-là l'habit des filles de sainte Claire, la première comme chorale, la seconde comme tourière. Cette vêtue était la première depuis l'arrivée de ces religieuses au Canada ; et comme la maison de Valleyfield est le premier et le seul établissement de l'Ordre dans ce pays, c'était aussi la première fois que pareille cérémonie s'offrait aux regards profondément édifiés des fidèles du Canada.

Quelques détails parleront assez d'eux-mêmes pour intéresser et séduire la piété du lecteur.

Les postulantes sont conduites processionnellement du monastère dans l'église. Elles s'avancent toutes de blanc vêtues, voile et couronne sur la tête, parées comme pour les fiançailles. C'est qu'en effet elles se disposent à contracter avec le Christ une alliance complète qui leur assurera les jouissances des noces éternelles. Après les différentes cérémonies qui accompagnent la vêtue, les novices sont reconduites au cloître de la même façon qu'elles en étaient venues. C'est alors qu'a lieu la cérémonie des adieux. Debout sur le seuil de la porte, le dos tourné à la grille, derrière laquelle elle va disparaître pour toujours aux regards du monde, la jeune Sœur chorale, tenant dans ses bras un long crucifix, adresse à ses parents réunis devant elle un dernier salut illuminé d'un sourire qui n'est pas de la terre, et se retire dans le cloître, ne pressant sur son cœur le signe sacré de notre rédemption, touchant symbole de l'union intime qu'elle désire

contracter avec
dans le cloître
grossière de la
C'est un sp
seuls peuvent
de sainte adn
et leur cœur a
reste.

Mgr Emard
après laquelle
Franciscains d
prédicateur a
la personne de
contemplative,
les âmes appel

L'assistance
tuaire étaient n
vue de tant de
En somme,
s'oublie plus.

(D'après le Bu



Mœurs chinoi



naie. Le jeune
vit, et, ne pouv
on se donna rer

(1) Tiré de la P

contracter avec la victime volontaire du Golgotha. Puis elle s'enfonça dans le cloître, déposa l'habit des fiançailles pour revêtir la bure grossière de la pénitence.

C'est un spectacle d'une puissance d'édification dont les assistants seuls peuvent avoir l'idée, sans pouvoir traduire tous les sentiments de sainte admiration, de consolante piété, qui ont envahi leur âme et leur cœur au milieu de cette atmosphère bien plus céleste que terrestre.

Mgr Emard présidait la cérémonie. Sa Grandeur a dit la messe, après laquelle le R. P. Colomban, gardien du couvent des RR. PP. Franciscains de Montréal, a prononcé le sermon de circonstance. Le prédicateur a retracé l'histoire de la toute première prise d'habit, dans la personne de sainte Claire. Puis il a parlé de la nature de la vie contemplative, des sacrifices et des joies surnaturelles qu'y trouvent les âmes appelées à Dieu.

L'assistance était nombreuse, très nombreuse ; les nefes et le Sanctuaire étaient remplis de fidèles, de religieuses et de prêtres que la vue de tant de renoncement a émus jusqu'aux larmes.

En somme, belle et grande fête. Une telle prédication vivante ne s'oublie plus.

(D'après le Bulletin Paroissial du diocèse de Valleyfield, sept. 1903.)



Les Missions Franciscaines

CHINE

Mœurs chinoises. Un assassinat et une descente de justice. (1)

DERNIÈREMENT, un homme mourait comme un saint à notre hôpital de Tché-fou. Voici sur sa conversion et ses derniers moments quelques détails suggestifs.

Agé de 22 ans et employé dans une boutique chinoise, il avait vendu des marchandises à quatre individus de mine suspecte, qui le payèrent en fausse monnaie. Le jeune homme réclama, mais en vain. Une dispute s'en suivit, et, ne pouvant se prendre au collet dans la boutique fort exigüe, on se donna rendez-vous dans une auberge.

(1) Tiré de la *Voix de saint Antoine*.

Notre jeune homme croyait naïvement qu'il ne s'agissait que de quelques coups de poings ; mais au premier choc, il s'aperçut que ses adversaires étaient armés de couteaux. Les camarades qui l'avaient accompagné, au lieu de le défendre, coururent simplement avertir la police. Pendant ce temps, les quatre individus frappèrent le malheureux sans défense avec une brutalité toute chinoise. Ils lui administrèrent sept coups de couteau, tous mortels. Il va sans dire que, lorsque la police arriva, les assassins avaient pris la fuite.

Le *Tao-tai*, ou gouverneur de Tché-fou, fit demander à l'hôpital si on accepterait le blessé ; vous devinez la réponse. Le voyant frappé à mort, les bonnes Sœurs Franciscaines lui parlèrent de Dieu et de la religion chrétienne. Saint Antoine s'en mêlant sans doute, il ne tarda pas à demander le baptême.

Une nuit, le voyant plus faible, l'infirmier chinois crut que c'était la fin et lui donna le baptême. C'était la veille de la fête de notre séraphique Père ; naturellement, le blessé fut appelé François.

La mère du jeune homme qui s'était installée au chevet de son fils, était présente quand on lui administra le sacrement. N'ayant pas reçu la lumière d'en-haut, elle s'imagina que l'infirmier avait donné à son fils un remède pour le faire mourir et avoir son âme. Furieuse, elle chercha querelle à l'infirmier. Celui-ci, vrai type de chinois, calme et paisible, ne se troubla pas. « C'est, dit-il, une médecine pour rafraîchir le malade ; elle ne peut lui faire aucun mal ; » et comme preuve que ce médicament ne donnait pas la mort, il avala d'un trait l'eau qui restait dans la burette.

Le jeune homme, à son tour, dit à sa mère : « Calmez-vous, cette eau, loin de me donner la mort, doit au contraire me donner la vie. »

Notre païenne ne croyait qu'à demi ces paroles, qu'elle ne comprenait pas, et elle alla consulter une chrétienne âgée, qui la rassura, en lui disant que les Européens n'étaient pas cruels comme les Chinois, et avaient trop bon cœur pour donner la mort à quelqu'un.

La mère alors devint plus calme, et voyant que son fils, malgré ses cruelles souffrances, paraissait résigné, heureux même, elle demanda d'aller au ciel avec lui. « Mais, répondit le mourant, comment voulez-vous venir au ciel avec moi ? Vous n'êtes pas malade, vous ne pouvez donc pas mourir. D'ailleurs vous n'êtes pas baptisée ; vous ne pouvez aller au ciel ! »

Et se tournant vers la Sœur : « Je vous confie ma pauvre mère ; gardez-la, soignez-la, et, tout doucement, elle finira par comprendre.

Vous la baptisai
rai pour elle et

Pendant la n

poir. Elle ne v

tin, au lever du

mandant grâce

plications, que

à ceux qui l'ava

son âme à Dieu

Après l'ascen

descente des ma

Le mandarin

chinoise, thé, g

escorté de deux

lites ordinaires,

Lorsque le m

à ses pieds, se

pour son fils. I

demandé à la S

coup de force p

convoitait une

Le mandarin

« Dans la mai

De plus, les Sœ

ber malades, vo

Elles savaient

Quoiqu'il en

En sortant de

aux pieds du m

mort des coup

rêts. Il n'en co

de Tché-fou pro

Le tribunal si

sa pipe.

Le maître de

vois, lui dit le ju

mis dans ta mai

assez d'humanité

L'accusé, hur

Vous la baptiserez et alors elle pourra venir au ciel. La-haut, je prierai pour elle et la protégerai. »

Pendant la nuit, la pauvre femme fut prise, à nouveau, de désespoir. Elle ne voulait pas laisser mourir son fils unique. Dès le matin, au lever du soleil, elle se prosterna devant l'astre lumineux, demandant grâce pour son enfant. Malgré ses prostrations et ses supplications, quelques heures après, François, ayant réitéré le pardon à ceux qui l'avaient blessé mortellement, rendit, calme et tranquille, son âme à Dieu ! . . .

Après l'ascension de l'âme vers le ciel, nous eûmes à l'hôpital, la descente des magistrats, pour satisfaire à la justice humaine.

Le mandarin fit annoncer sa visite. On prépara au salon, à la mode chinoise, thé, gâteaux, etc. Après ce premier acompte, le mandarin, escorté de deux médecins chinois, du chef de la police et des satellites ordinaires, fut conduit dans la chambre du mort.

Lorsque le mandarin arriva dans la cour, la mère du défunt se jeta à ses pieds, se roulant à terre, et demandant à grands cris vengeance pour son fils. Il faut dire, qu'avant l'arrivée du mandarin, elle avait demandé à la Sœur de lui donner à manger, afin qu'elle eût beaucoup de force pour pleurer et crier devant « le Grand Homme. » Elle convoitait une pension ! . . .

Le mandarin essaya de la consoler.

« Dans la maison des Européens, dit-il, il n'est pas permis de crier. De plus, les Sœurs ont si bon cœur qu'elles ne pourraient, sans tomber malades, voir une si grande douleur. »

Elles savaient à quoi s'en tenir ! . . .

Quoiqu'il en soit, le mandarin procéda à l'examen des blessures. En sortant de la salle où reposait le cadavre, la mère recommença, aux pieds du mandarin, ses protestations et ses cris, demandant la mort des coupables, et surtout de l'argent, comme dommages-intérêts. Il n'en coûte pas aux mandarins de faire des promesses ; celui de Tché-fou promit donc, mais bien sûr, il ne donnera rien.

Le tribunal siégea alors dans la cour. Le mandarin s'assit, fumant sa pipe.

Le maître de l'hôtel, où avait eu lieu le crime comparut : « Tu vois, lui dit le juge, cet homme est mort. Ce crime, ayant été commis dans ta maison, tu en es responsable. Comment n'as-tu pas eu assez d'humanité pour l'empêcher ? »

L'accusé, humblement prosterné, répondit : « Grand Homme, le

jour où le crime a été commis, je n'étais pas à la maison ; quand je suis rentré, tout était fini. »

Le mandarin paraissait tout juste fier de cette réponse. S'il eût été à son tribunal, et non dans une maison européenne, il aurait probablement fait infliger, pour tant d'audace, quarante coups de bambou sur la bouche du coupable ! Mais il se contenta de pousser un long et bruyant soupir, se réservant de prononcer, plus tard, le jugement définitif. Après les salamalecs d'usage, le mandarin se retira.

Ainsi se termina l'histoire.

FR. HENRI, O. F. M.



LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL



Les compagnons d'exil.

Frères Félix, Bonaventure, Lyonnais.



En parlant du Frère Antoine, nous avons dit qu'il nous était presque inconnu. Il est vrai en effet que sa signature seule, apposée au bas d'une lettre, écrite par un autre Frère que lui, est tout ce qui nous révèle son existence. Mais il est vrai aussi que cette signature, une des mieux formées parmi celles des Frères dont nous parlons, éveilla l'idée que son auteur pouvait se trouver du nombre des jeunes profès destinés au sacerdoce. Trop faible indice, que nous aimerions à pouvoir corroborer par de meilleures preuves.

Nous sommes plus certain au sujet des Frères Bonaventure et Félix. Ce dernier était de communauté à Québec en 1793. Le Père Louis Demers, Gardien du couvent de Montréal, lui écrivant le 5 août de cette même année, l'appelait « étudiant » (1), c'est-à-dire religieux qui se prépare par l'étude à entrer dans les Ordres. Deux ans plus tard nous retrouvons nos deux Frères à Montréal. Et c'est encore, une lettre du P. Louis, (2) adressée cette fois à l'évêque, le 30 novembre 1795, qui nous montre le Frère Bonaventure adonné à l'étude, et

(1) Archives de l'Archevêché de Montréal. — (2) Ibidem.

nous fait connaître qu'ils avaient une belle et régulière écriture. Après le décès de ces plus graves de nos Frères, Monseigneur de La Rivière lui plaira. » (1) Le séminaire de Québec terminera leurs études dans les rangs des séminaristes. Un autre ne s'appelle pas autrement ; pendant nous ne sommes spécialement le Lyonnais dont nous avons fait des séminaristes et furent ordonnés dans les rangs du clergé de ce nom, menant le Clergé Canadien qui porte le nom de celui qui l'a été ordonné du couvent des Iles. Il fut une des causes de l'affirmation de la communauté dans le Frère Lyonnais ; nous allons en parler. Né à Québec, Jean-Michel-Jacques, sous le nom de Pierre-Jacques, leur nom de Lyonnais exerçait le métier de professeur au séminaire de Québec. Le directeur lui donna un

(1) Archives de l'Archevêché de Montréal. — (2) Ibidem.
(3) Mémoires : p. 1.

nous fait connaître ainsi sa vocation sacerdotale. Ces deux Récollets avaient une belle écriture ; mais celle du Frère Félix surtout était fine et régulière.

Après le décret de sécularisation, qui avait pour eux des conséquences plus graves, nos deux Frères, désireux de parvenir au sacerdoce, en écrivirent à l'évêque de Québec. Le Frère Bonaventure pria Monseigneur de le placer « dans quelque séminaire ou autre lieu qu'il lui plaira. » (1) Le Frère Félix demandait « la grâce d'être admis au séminaire de Québec. » (2) C'était ce qu'il y avait de mieux à faire : terminer leurs études, si elles ne l'étaient pas, et puis prendre place dans les rangs du clergé séculier. Une difficulté assez sérieuse nous empêche de suivre exactement la trace de nos deux Récollets devenus séminaristes. Une fois sécularisés et entrés au séminaire, ils ne purent plus s'appeler Bonaventure et Félix, mais ils reprirent leurs noms patronymiques ; et rien jusqu'à présent ne nous les a fait connaître. Cependant nous ne serions nullement surpris que l'un de ces Frères, et spécialement le Frère Félix, fut le même personnage que le Frère Lyonnais dont parle M. de Gaspé quand il dit : « Ceux des moines qui avaient fait des études, comme le Frère Lyonnais, prirent la soutane et furent ordonnés prêtres. » (3) Ce Frère Lyonnais, entré dans les rangs du clergé séculier, est certainement aussi le même que le prêtre de ce nom, mentionné par Mgr Tanguay dans son « Répertoire du Clergé Canadien. » Ce dernier est en effet le seul membre du clergé qui porte le nom de Lyonnais entre les années 1796 et 1800. De plus il a été ordonné en 1797, précisément quelques mois après l'incendie du couvent des Récollets à Québec et le décret de sécularisation qui en fut une des conséquences. Cette coïncidence de nom et de temps et l'affirmation de M. de Gaspé suffisent abondamment pour ne voir dans le Frère Lyonnais et dans ce prêtre qu'un seul et même personnage ; nous allons en retracer brièvement l'existence.

Né à Québec le 8 novembre 1770, il était le deuxième enfant de Jean-Michel-Jacques Bossu dit Lyonnais et reçut au baptême les noms de Pierre-Jacques. Ses ancêtres, originaires de Lyon, d'où leur nom de Lyonnais, étaient arrivés au pays vers 1700. Son père exerçait le métier de forgeron. Pierre-Jacques fit ses études au petit séminaire de Québec. A cause de la pauvreté de ses parents, le séminaire lui donna une part aux fondations qui ont été faites dans cette

(1) Archives de l'Archevêché de Montréal. — (2) Ibidem.

(3) Mémoires : p. 58.

institution en faveur de l'éducation des enfants pauvres, dont la capacité et les bonnes mœurs font espérer de bons résultats. Son application et son mérite lui assurèrent cette gratification jusqu'à la fin de ses humanités, qu'il termina en 1790. Depuis cette date jusqu'en 1797, son nom ne reparait plus dans la liste des boursiers du séminaire. Il faut en conclure qu'il n'y revint pas ; car il n'y a pas de doute que sa pension lui aurait été continuée durant ses cours de philosophie et de théologie, puisqu'il l'avait reçue jusque-là et qu'il la recevra de nouveau en 1797. C'est là une nouvelle preuve que le Frère Lyonnais n'est autre que Pierre-Jacques Lyonnais, mentionné par Mgr Tanguay et entré chez les Récollets dans le courant de 1790. Il y continua ses études, et il était à la veille de son ordination au sacerdoce, quand le désastre de 1796 vint le tirer du cloître. Il passa alors au Grand Séminaire et fut ordonné prêtre par Mgr Denaut le 20 août 1797, âgé de 27 ans. Sa carrière fut de courte durée, mais bien remplie. Dès le lendemain, pour ainsi dire, de son ordination, il fut promu à des emplois importants. Ce qui donne lieu de supposer qu'il était doué de précieuses qualités. Dans l'espace de cinq à six ans, il remplit les charges de professeur de rhétorique et de philosophie (1) de directeur du petit et du grand séminaire. (2) Il tomba malade en 1803 et fut transporté à l'Hôpital-Général, où il mourut le 19 août de la même année, à l'âge de 32 ans. Son corps repose près de la grande croix du cimetière.

Tels sont en quelques mots les détails que nous avons sur la vie de ces Frères Récollets tirés de leur monastère par des circonstances aussi pénibles qu'imprévues.

Nous ne dirons rien ici des Pères et des Frères que le décret de sécularisation porté par Mgr Hubert n'atteignait pas.

Notre bon Frère Paul, qui était lui aussi un des Récollets sécularisés, ne dut pas abandonner le lieu de ses premières années de vie religieuse avant 1800 et même 1803. Il voulut sans doute puiser, aussi longtemps que cela lui fut possible, aux pieds de son bienheureux Père et de saint Antoine de Padoue, dont les autels ornaient l'église du couvent de Montréal, cet esprit séraphique, qui imprimera sur tout le reste de sa vie un cachet de vertu, remarqué par tous ses contemporains.

Nous avons retracé, autant que nous l'ont permis nos connaissances

(1) Arch. du Séminaire. (2) Abeille.

ces, la première
sormais dans l
nous mettrons
émus, que not
de ceux qui l'
(A sui



Chers

Pour rétablir
fit pas de répar
incendies, en
les antiques us
ple, remettre e

Il vous fera
derniers, des
ciens Récollet
surtout à l'Hô

Les Ursulin
disparaître let
n'était pas, cer
récemment ce
table culte, to
chapelle, à tel
sur les murs e
rait dans l'enc
grands tableau
tout le grand a
server cette do
vous vous trou
fois, avec une
sément de lui

ces, la première partie de la vie du Frère Paul. Nous entrerons désormais dans la deuxième phase de son existence et pour la raconter nous mettrons à profit surtout les souvenirs toujours très vifs, parfois émus, que notre Récollet a comme imprimés dans l'esprit et le cœur de ceux qui l'ont connu.

(*A suivre*)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.



Lettre de Québec

Notre-Dame de Québec

Convent des SS. Stigmates, le 10 septembre 1903.

Chers Lecteurs,

Pour rétablir les Frères-Mineurs dans la ville de Québec, il ne suffit pas de réparer les ruines, accumulées par les ans, les guerres, les incendies, en relevant les édifices matériels, il faut aussi faire revivre les antiques usages et, comme Esdras, tout en reconstruisant le temple, remettre en mémoire les traditions des pères.

Il vous fera plaisir de savoir comment nous avons eu en ces temps derniers, des occasions favorables de faire revivre le souvenir des anciens Récollets : d'abord chez les Révérendes Mères Ursulines et surtout à l'Hôpital de Notre-Dame des Anges.

Les Ursulines de Québec ont dû, il y aura bientôt trois ans, faire disparaître leur vieille chapelle et la remplacer par une neuve. Ce n'était pas, certes, par amour de la nouveauté, puisque dans ces murs récemment construits on a remplacé avec un soin jaloux, avec un véritable culte, toutes les antiquités qui faisaient le charme de l'ancienne chapelle, à tel point que si on n'avait pas lu les inscriptions placées sur les murs extérieurs, en entrant dans le sanctuaire, on se croirait dans l'enceinte d'une vieille église nouvellement blanchie. Les grands tableaux de maîtres, les pierres sépulcrales, la chaire et surtout le grand autel : tout cela est d'un autre âge. Si vous tenez à conserver cette douce illusion, ne regardez pas le chœur des religieuses vous vous trouveriez en face du moderne, d'un beau moderne toutefois, avec une abondante lumière naturelle et, au besoin, un éblouissement de lumière électrique. Malgré cette divergence entre ces

deux parties qui n'en font qu'une, le tout n'en est pas moins une chapelle neuve.

Or, dans cette chapelle neuve, les Rdes Mères Ursulines désiraient ardemment avoir une ordination sacerdotale. Le jour même de l'inauguration du nouveau sanctuaire, elles en firent la demande à Mgr l'Archevêque de Québec, qui s'informa, à titre de renseignement, si depuis longtemps il n'y avait pas eu d'ordinations au monastère ? Et une ancienne en répondit : qu'en consultant les archives on pouvait constater que la dernière avait eu lieu, il y avait à peu près cent ans !

La demande était légitime et on ne pouvait, certes, la taxer d'abus. Monseigneur promit donc une ordination et comme j'étais alors non loin du Vénéral Pasteur, il fut décidé que, pour renouer les traditions du passé, on ferait dans la nouvelle enceinte une ordination franciscaine.

L'ordination eut lieu le 25 juillet, fête de l'Apôtre saint Jacques. La communauté des Ursulines était en retraite, mais quelle belle et toute céleste distraction que celle d'une cérémonie si grandiose ! C'était presque une ordination générale. Aux diacres franciscains était venu s'en joindre un autre ; il devait y avoir trois prêtres, quatre diacres, quatre minorés et deux tonsurés.

L'église avait revêtu une partie de ces antiques parures qui nous redisent encore la foi autant que l'art et la patience de nos Mères. Ces antependiums sont brodés de l'or le plus fin, avec une perfection, un fini, une richesse de détails qu'on n'attend plus aujourd'hui. Et les saintes religieuses étaient là derrière leur grande grille de fer ouvragé suivant, avec émotion, ces rites puissants qui d'un homme font presque un Dieu, lui conférant des pouvoirs sublimes, que les anges eux-mêmes lui envieraient, s'ils ne trouvaient en Dieu la plénitude de leur bonheur. La présence des fils de saint François leur rappelait sans doute les temps héroïques de la colonie, alors que, loin de la Patrie, les français, isolés sur ces rives du Saint-Laurent au milieu de la forêt, savaient trouver dans la foi et la religion le courage et l'énergie que réclamait leur périlleuse situation. Pour nous, nous pensions à ces femmes de prière et de sacrifice, sur lesquelles les missionnaires comptaient, pour obtenir de Dieu le succès de leur difficile mission et pour en perpétuer les fruits.

Le lendemain, fête de sainte Anne, la solennité avait changé de théâtre. C'était au couvent des Frères-Mineurs que rayonnait la

céleste auréole
avions le bon
vouer les pri
du couvent, l
une série de
Noël, etc... ;
fauteurs de Qu
était comble,
Remi chanta
célébraient lui
Sacrement, c
splendeurs qu
de joie et de
les cœurs.

Il est une a
lecteurs, elle

Le ciel ven
pris cette be
tranchent sur
gouttes perlai
vous aviez été
vous auriez vu
des SS. Stigm
c'est-à-dire tou
retenus au loi
gardaient le c
heure ? Les I
pèlerinage !

Une page d
leur antique
nous l'a formé
les limites d'un
Et cependant
article historiq
dois vous en a

Lorsque les
tre-Dame des
tal Général, ils
procession, pc

céleste auréole des têtes religieuses. Pour la première fois nous avons le bonheur d'avoir une première messe! Nous aimons à savourer les primeurs. Après les solennités modestes de l'inauguration du couvent, le 17 septembre de l'année dernière, nous avons eu toute une série de *premières* : la première fête de saint François, le premier Noël, etc. . . ; en ce jour, c'était une première Messe. Nos chers bien-faiteurs de Québec étaient accourus à cette fête de famille ; la chapelle était comble, ce qui n'est pas difficile, elle est si petite ! Le Père Remi chanta la messe de 8 heures, pendant que le Père Théophile célébrait lui aussi son premier sacrifice dans le sanctuaire du T. S. Sacrement, chez nos Sœurs Franciscaines. On déploya toutes les splendeurs que permet la pauvreté, mais c'était surtout les sentiments de joie et de reconnaissance envers Dieu qui abondaient dans tous les cœurs.

Il est une autre journée mémorable, dont je dois vous parler, chers lecteurs, elle aura pour vous son intérêt peu ordinaire.

Le ciel venait de laisser tomber une ondée bienfaisante ; il avait pris cette beauté du contraste où le bleu tendre, le blanc laineux tranchent sur le noir des derniers nuages qui fuient. Aux feuilles les gouttes perlaient encore ; il était 7 heures et demie du matin. Si vous aviez été là, à cette heure matinale de la fête de sainte Claire, vous auriez vu une longue file de Frères-Mineurs sortant du couvent des SS. Stigmates, deux à deux en silence. Ils étaient quarante-deux, c'est-à-dire toute la communauté, si on ne compte les missionnaires, retenus au loin par leur travaux apostoliques et les deux frères qui gardaient le couvent. Où donc dirigeaient-ils leurs pas de si bonne heure ? Les Frères-Mineurs accomplissaient ce jour-là *leur antique pèlerinage* !

Une page d'histoire serait nécessaire pour expliquer ces trois mots : *leur antique pèlerinage*. Cette page d'histoire du Canada la *Revue* nous l'a formellement promise, car elle ne saurait trouver place dans les limites d'une lettre qui commence déjà à prendre des proportions. Et cependant sans rien amoindrir de l'intérêt que nous promet cet article historique, si je veux vous faire goûter notre pèlerinage, je dois vous en apprendre l'origine.

Lorsque les Pères Récollets cédèrent leur ancien couvent de Notre-Dame des Anges aux religieuses Augustines pour en faire l'Hôpital Général, ils se réservèrent le privilège d'y revenir tous les ans, en procession, portant l'image de la très sainte Vierge, pour y chanter

une grand'messe, et cela, le Dimanche dans l'octave de Notre-Dame des Anges.

Ce pèlerinage annuel, les Récollets le firent sans doute, car ils étaient très attachés à cette maison bénie, qui avait été le berceau de l'Ordre dans la nouvelle France et que, pour cela, ils avaient appelée Notre-Dame des Anges, en mémoire du sanctuaire auguste de l'Ombrie où François d'Assise, Notre Père, avait fondé son Ordre sous l'égide tutélaire de la Reine des Cieux. Mais, depuis un siècle, les processions franciscaines ne venaient plus rappeler à ces murs bénis leur antique origine, leur dire qu'ils avaient été édifiés par les mains des enfants du Patriarche séraphique. Les rares survivants d'un Ordre autrefois si prospère venaient encore après la ruine du couvent de la Haute Ville, visiter leur unique relique du passé, Notre-Dame des Anges. Ces vétérans eux-mêmes ont disparu. Mais ils sont revenus dans la bonne ville de Québec, les Fils de saint François. Et combien leur est cher tout ce qui parle d'un passé glorieux, combien est propre à les encourager tout ce qui leur rappelle les travaux et les souffrances de leurs Pères !

A Québec ils chercheraient en vain ailleurs qu'à Notre-Dame des Anges, quelque trace du passé. Sur l'emplacement du couvent dédié à saint Antoine et que l'incendie à détruit, c'est le Palais de Justice, c'est l'église anglicane, c'est une partie du Rond de chêne, mais rien ne rappelle que c'est là que furent les Frères-Mineurs. Le Franciscain qui passe ne cherche plus les vestiges de ce qui fut autrefois, il se dit seulement : « c'était là ! »

Mais à l'Hôpital de Notre-Dame des Anges, il a la consolation de pénétrer dans l'enceinte bénie de cette vieille église qui a abrité ses Frères ; il y a là quelque chose qui est resté et qui parle à son cœur. Il était donc légitime et naturel de reprendre l'antique Pèlerinage et voilà pourquoi, le 12 du mois d'août, la communauté se dirigeait vers l'Hôpital Général.

On y chanta la messe de sainte Claire. Quelles émotions ! Les notes si douces du chant grégorien, ses mélodies si suaves et si pieuses redisaient dans ce sanctuaire, élevé jadis par nos Pères, notre reconnaissance à Dieu, la confiance en sa divine Providence pour l'avenir de l'Ordre en notre pays. Pouvait-on s'empêcher de mêler dans une même pensée et une même prière ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore, mais qui sera. Tout près, ces tombes que l'on soupçonne et qui contiennent les cendres des Récollets ; en face,

cette jeunes
signal, pour
jour de sair
visite à des
saint Franç
du Bon Die

Monseigr
que protect
caine, avait
pour nous p
res. On sut

Et d'abon
au réfectoir
du couvent
réfectoire et
agrandi, pro
se trouver e
moins la mē
la cuisine o
C'est là que
mandaient a

Mais avai
du monastèr
conférence s
des Anges,
une ample n
nautés, on c
anciennes ce
vre ; mais, p
qu'il nous fai
et de recueill
trouvait au-d
deux grandes
saint Augusti
côté de l'aute
rière la sacris
tolique des B
avait fait bâti
de tranquillit

cette jeunesse religieuse, qui chante, qui vit et qui n'attend que le signal, pour s'engager dans les labeurs et les luttes de l'Apostolat. Le jour de sainte Claire était aussi bien choisi pour faire une pieuse visite à des religieuses. N'est-ce pas à Notre-Dame des Anges que saint François et sainte Claire se rencontraient parfois, pour parler du Bon Dieu et du Ciel ?

Monseigneur l'Archevêque, aussi grand ami des anciens Récollets que protecteur insigne et sincère de la nouvelle génération franciscaine, avait autorisé les Mères Augustines à ouvrir leur clôture, pour nous permettre de voir encore l'ancien monastère de nos Pères. On sut profiter de cette permission extraordinaire.

Et d'abord, après la sainte messe et l'action de grâces, une visite au réfectoire. Bien des modifications ont été faites dans les divisions du couvent des Récollets, mais les religieuses ont gardé le même réfectoire et la même cuisine. Le Réfectoire a été tant soit peu agrandi, probablement par l'addition d'une petite dépense qui devait se trouver entre le réfectoire et la cuisine. Cette salle n'en est pas moins la même que les Récollets occupaient. Près du réfectoire est la cuisine où nous tenons à voir surtout le vieux four des Pères. C'est là que se cuisait le pain quotidien que tous les matins ils demandaient au bon Dieu.

Mais avant de continuer notre visite dans la plus ancienne partie du monastère, nous nous rendons à la salle de communauté pour une conférence spirituelle. La circonstance, la fête du jour, Notre-Dame des Anges, sainte Claire, saint François fournissent au prédicateur une ample matière. Après une grande bénédiction aux deux communautés, on continue la visite du monastère. Voici, l'emplacement des anciennes cellules qu'on a dû transformer selon les exigences de l'œuvre; mais, par vénération, on a conservé intacte une de ces cellules qu'il nous fait plaisir de voir; car tout y rappelle l'esprit de pauvreté et de recueillement des Pères. Là, c'est le chœur des religieuses, qui se trouvait au-dessus de la sacristie et qui communiquait avec l'église par deux grandes ouvertures, maintenant fermées par les deux tableaux de saint Augustin et de sainte Marie Madeleine, que l'on voit de chaque côté de l'autel. Enfin, en bas, au même étage que le réfectoire, derrière la sacristie, la chambre où le comte de Frontenac, Syndic apostolique des Récollets, venait de temps en temps faire sa retraite. Il avait fait bâtir à ses frais cet appartement où il allait chercher un peu de tranquillité et de paix au milieu des soucis de son gouvernement.

Notre pieux pèlerinage nous a laissé la plus durable et la plus douce impression. Si le bon Dieu le veut, nous renouvellerons tous les ans ce que nos ancêtres eux-mêmes accomplissaient, nous continuerons leurs traditions. Merci à nos Révérendes Mères qui, fidèles aux recommandations de Monseigneur de Saint-Valier, fondateur de l'Hôpital ont reçu avec tant d'amabilité les successeurs des Récollets. Fidèles aussi au désir du Prélat qui recommandait la pauvreté des enfants de saint François à la charité des administrateurs de l'Hôpital, les bonnes Mères ont envoyé au Monastère de l'Alverne les présents symboliques : du pain, du miel et des fruits du jardin des Récollets. Encore une fois, merci de tant de délicatesse et de bienveillance !

Puis-je finir sans vous dire que pour la *première* fois encore nous avons eu une profession solennelle qui bientôt sera suivie de plusieurs autres ?

Les travaux de construction avancent rapidement ; puissions-nous être à l'abri pour cet hiver ; il sera cependant presque impossible d'occuper la nouvelle partie avant le printemps prochain ; nous nous comprimerons de plus en plus, puisque de jour en jour, notre famille augmente malgré la division du scolasticat, nécessitée par l'exiguïté du local.

Priez toujours pour nous, chers Lecteurs, et soyez assurés de la réciprocité de nos prières, devant le bon Dieu.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M. *Gardien*

Si la force n'avait pas rencontré quelque part une barrière pour l'arrêter, s'il n'y avait eu ici-bas que la force contre la force, c'en était fait des petits et des malheureux. Dieu devait à la faiblesse et au malheur une arme qui fit tomber l'épée, calmât la colère, éteignit l'injure, réparât l'inégalité du sort : il leur a donné la prière. La prière est la reine du monde. Couverte d'humbles habits, le front baissé, la main tendue, elle protège l'univers de sa majesté suppliante ; elle va sans cesse au cœur du fort, et plus sa plainte s'élève de bas, plus le trône où elle arrive est grand, plus son empire est assuré. Si un insecte pouvait nous prier, quand nous allons marcher dessus, sa prière nous toucherait d'une immense compassion : et comme rien n'est plus haut que Dieu, nulle prière n'est plus victorieuse que celle qui monte vers lui.

(*Lacordaire.*)





des gants ? »

La bonne femme étonne; mais n'Et ce disant, de poissonnière sont pas habitu faire ma visite francs. » Un ol pèlerins de répe donc votre histo tiers, ça ne sera

Et elle comm

« L'autre jour mercier la saint sommet de la ce rer un peu avan plus de porte m n'en savais rier ni argent, ni po

« — Alors, qu

(1) Petite ville à relique de saint An



Chronique Antonienne



La prière de la poissonnière



PÈLERINS pour Saint-Antoine, en voiture S. V. P. ! et chacun de se précipiter à l'assaut de la diligence qui va s'engager sur la route poussiéreuse de Cuges (1).

Entre pieux pèlerins, la glace est vite rompue. — « Comment, Madame, s'écrie l'un d'eux, s'adressant à sa voisine, à la mise très simple, comment, vous portez

des gants ? »

La bonne femme, vivement, réplique : « Oui, Monsieur, cela vous étonne; mais n'en soyez pas surpris, ce n'est pas depuis longtemps. » Et ce disant, elle enlève ses gants et montre à tous ses mains potelées de poissonnière. — « Vous voyez bien, dit-elle, que mes mains ne sont pas habituées à porter des gants, mais que voulez-vous, je viens faire ma visite au bon saint Antoine, il m'a fait gagner 100,000 francs. » Un oh ! oh ! formidable retentit dans la voiture, et tous les pèlerins de répéter en chœur : « Mais, brave femme, contez-nous donc votre histoire. » Et elle de répondre simplement : « Bien volontiers, ça ne sera pas long. »

Et elle commence ainsi :

« L'autre jour, j'avais touché quelque argent ; j'allais pour remercier la sainte Vierge à Notre-Dame de la Garde. Arrivée au sommet de la colline, je me retourne pour regarder la ville et respirer un peu avant d'entrer à l'église. Je mets la main dans la poche : plus de porte monnaie. — L'avais-je perdu ? Me l'avait-on pris ? Je n'en savais rien. Ce que je savais, c'est que je n'avais plus rien, ni argent, ni porte-monnaie. »

« — Alors, qu'avez-vous fait ? » reprend l'interlocuteur.

(1) Petite ville à quelques kilomètres de Marseille où l'on vénère une insigne relique de saint Antoine de Padoue.

« Ce que j'ai fait ? vous êtes bon, j'ai pensé à saint Antoine et je lui ai fait ma prière. »

Un prêtre qui suivait ce dialogue, présentant un mystère de grâce demanda à son tour : « Mais que lui avez-vous dit, à ce bon saint Antoine ? »

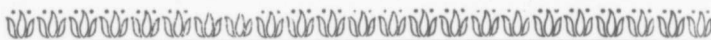
— Ce que je lui ai dit, vous voulez le savoir, Monsieur l'abbé ; eh bien ! je lui ai dit : Grand saint Antoine, si c'est un misérable qui l'a pris, faites-lui paix et miséricorde ; si c'est un malheureux qui l'a trouvé, faites que ça lui profite ; mais rendez-le moi d'une autre manière. »

Et la brave femme de conclure : « Et il me l'a rendu, quelques jours après, j'avais le gros lot : 100,000 francs. »

L'histoire est récente. La bonne poissonnière habite sur la paroisse de la Major, à Marseille. Digne chrétienne, elle a voulu que tous les siens participassent à la bonne aubaine envoyée par saint Antoine.

Ajoutons que les pauvres du bon Saint n'ont pas été oubliés.

(*Annales de l'Arrière-Boutique*)



BIBLIOGRAPHIE



Questions de topographie palestinienne. Le lieu de la rencontre d'Abraham et de Melchisédech avec un appendice sur le tombeau de sainte Anne à Jérusalem, par le **P. Barnabé d'Alsace**, O. F. M. avec une carte et quatre plans. — Jérusalem, imprimerie des PP. Franciscains, 1903.

Le nouvel ouvrage de l'infatigable P. Barnabé doit son origine à une conférence lue par lui, au couvent de Saint-Etienne de Jérusalem, le 20 mars 1903. Il s'agissait de déterminer la position géographique de la vallée de Savé où Melchisédech bénit Abraham et offrit au Très-Haut le pain et le vin, dans la célèbre rencontre que tout le monde connaît. Tout en traitant cette question, le conférencier avait touché à plusieurs questions de géographie palestinienne toutes pleines d'actualité. Ces points accessoires autant que le sujet principal intéressèrent si vivement quelques-uns de ses amis que, sur leurs instances, il se résolut à publier sa conférence, l'accompagnant de nombreuses notes explicatives qui rendent le texte plus intelligible au commun des lecteurs.

La vallée c
seize siècles
vient de ce q
et l'autre égal
la vraie, l'aut
lui fournit des

Le fait est c
té remarquab
On peut adm
dentes du Ré
d'une grande s

En passant
zim et de l'Hé
une opinion c
prise par le R

Il identifie
Vallée de Sav

Il attaque c
voudrait intro
mieux fondée
après avoir été
ensuite rejeté
nouvelles ? L
ment que l'ar
de ses gardien
contre elle.

Un point c
P. Barnabé de
de saint Joach
vénérer dans l
d'autres écrits
il parait diffici
même de la re

Nous somr
mations si so
petit traité, rei

Hymnes p

La vallée de Savé donne lieu à un débat qui dure depuis plus de seize siècles et que les plus doctes n'ont pu trancher. La difficulté vient de ce qu'il existe à ce sujet deux traditions contradictoires, l'une et l'autre également très anciennes. Laquelle de ces deux traditions est la vraie, l'auteur le recherche au moyen d'une nouvelle méthode qui lui fournit des arguments assez forts, lui semble-t-il, pour clore le débat.

Le fait est que les arguments du Rév. Père présentés avec une clarté remarquable sont de nature à convaincre tout lecteur impartial. On peut admirer dans cet ouvrage les qualités des œuvres précédentes du Rév. Père, une érudition d'une abondance étonnante et d'une grande sûreté, une sagacité remarquable et une logique qui saisit.

En passant, le Rév. Père est obligé d'indiquer la situation du Garizim et de l'Hébal; il défend victorieusement l'antique tradition contre une opinion déjà soutenue par quelques anciens et actuellement reprise par le Rév. P. Hummelauer, dans son commentaire sur Josué.

Il identifie nécessairement l'antique Salem, de laquelle dépend la Vallée de Savé et il la retrouve dans Jérusalem.

Il attaque de plus quelques autres modifications récentes qu'on voudrait introduire dans la topographie des Lieux saints. « Sont-elles mieux fondées que tant d'autres propositions du même genre qui, après avoir été pendant quelque temps soutenues avec feu, furent ensuite rejetées par leurs propres auteurs, en train d'en formuler de nouvelles? Le Lecteur en jugera. » Or le Lecteur peut juger facilement que l'antique tradition défendue par le P. Barnabé au nom de ses gardiens séculaires est partout victorieuse des attaques dirigées contre elle.

Un point extrêmement délicat est soulevé et traité par le Rév. P. Barnabé dans un appendice, il s'agit de l'authenticité du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne que depuis quelques années on fait vénérer dans l'église Sainte-Anne de Jérusalem. On a déjà répondu à d'autres écrits du Rév. P. Barnabé par la conspiration du silence; il paraît difficile, cette fois, d'esquiver le débat réclamé par l'honneur même de la religion.

Nous sommes curieux de voir ce qu'on pourra répondre aux affirmations si solidement prouvées et si clairement présentées de ce petit traité, remarquable à tous les points de vue. FR. C.-M.

Hymnes propres du Bréviaire des Frères-Mineurs traduites

en vers français, par **M. l'abbé H. Bels**, en vente chez l'auteur, 96, quai de la Basse-Deûle, Lille. (Nord), France.

Après avoir publié tout d'abord une fort belle traduction en vers français des principales hymnes des vêpres du Bréviaire romain M. l'abbé H. Bels, aumônier de l'Hospice Général à Lille, vient de faire paraître les *Hymnes propres du Bréviaire des Frères-Mineurs* traduites également en vers français.

Cette traduction rend avec exactitude et non sans élégance le texte original et, comme un vénérable religieux excellent poète lui-même le disait du précédent ouvrage « on peut y admirer la piété et le talent de l'auteur. » En donnant la permission d'imprimer ce « beau travail » M. le Vicaire Général de Cambrai écrivait : « Je souhaite que les enfants de saint François si éprouvés en ce moment sur la terre française puissent bientôt relire vos strophes, dans les sentiments d'allégresse et de reconnaissance que leur inspirera le triomphe de l'Eglise préparé par leurs prières et leurs pénitences. »

Nous souhaitons pour notre part que cette traduction se répande surtout dans les milieux ecclésiastiques. Comme elle donne en regard du français le texte latin des hymnes, elle contribuera à faire connaître les richesses poétiques que renferme le bréviaire séraphique. On y admirera surtout ces hymnes du moyen-âge en l'honneur de saint François, de saint Dominique de sainte Claire, de saint Antoine de Padoue, dont le savant Dom Guéranger ne pouvait se lasser de vanter le lyrisme pieux et la naïve simplicité : chefs-d'œuvre qu'elles sont de la poésie liturgique.

Nous n'exprimons à l'auteur qu'un regret c'est de n'avoir pas ajouté aux hymnes, les séquences de notre Missel, comme il l'a fait d'ailleurs pour les *Vêpres du Breviaire Romain*, il aurait trouvé dans les Proses de saint François, du saint Nom de Jésus, et du Patriarche saint Dominique, des inspirations dignes d'être révélées au public. Ce sera pour la seconde édition de son ouvrage. Fr. C.-M O. F. M.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité Sainte-Elizabeth. — Dlle Eugénie Leblanc, en religion Sr Marguerite de Cortone, décédée le 1^{er} septembre, à l'âge de 24½, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dlle Ro
décédée le 23

— Dame I
fession.

— Dame S
23 juin, après

Saint-Ou

— Rév. Mr C
Directeur du T

C'est grâce à s
qui en avait d'av
tous les avantages
les paroissiens re
Tertiaires.

Saint-Hya
décédée subite
ans de religion.

Elle était une d
Règle.

— Dlle Loui
17 mars, 1904,

— Dlle Zoé
mois de mai, 11

— Dame Jea
dée le 7 juillet,

Maîtresse des ne
bua grandement au

Sainte-An

sine Forget, en
de 67 ans, après

Saint-Eph
Demers, en reliq

de 83 ans, après
Québec. —

Laperrière, en r
l'âge de 85 ans,

— Dlle Agnès
le 17 août, 1903,

La Fraternité du
de ses membres les
l'abbé Pâquet qui d

l'auteur, 96,

tion en vers
iaire romain
ille, vient de
ères-Mineurs

gance le texte
ite lui-même
ité et le talent
beau travail »
e que les en-
erre française
s d'allégresse
'Eglise prépa-

se répande
ne en regard
aire connaître
brique. On y
neur de saint
t Antoine de
sser de vanter
elles sont de

voir pas ajo-
l'a fait d'ail-
uvé dans les
lu Patriarche
es au public.
M O. F. M.



Dlle Eugénie
lée le 1^{er} sep-
on lit de mort.

— Dlle Rose Lamarche, en religion Sr Sainte-Françoise Romaine, décédée le 23 août, après 10 ans de profession.

— Dame Lafrance, décédée en juillet dernier, après 7 ans de profession.

— Dame Sarah Dufour, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 23 juin, après 9 ans de profession.

Saint-Ours. — Fraternité de l'Immaculée Conception.

— Rév. Mr O. Désorcy, chanoine honoraire, curé de la paroisse et Directeur du Tiers-Ordre.

C'est grâce à son initiative que la Fraternité a été établie, il y a 7 ans. C'est lui qui en avait d'avance formé le noyau et qui sut en faire goûter à ses paroissiens tous les avantages. Il est décédé presque subitement, le 22 août dernier. Tous les paroissiens regrettent en lui un père, plus grands encore sont les regrets des Tertiaires.

Saint-Hyacinthe. — Dame Alexis Richer, née Darie Goddu, décédée subitement le 1^{er} février, 1903, à l'âge de 80 ans, après 17 ans de religion.

Elle était une des plus anciennes Tertiaires et une des plus fidèles à observer la Règle.

— Dlle Louise Burque, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée le 17 mars, 1904, à l'âge de 68 ans, après 10 mois de profession.

— Dlle Zoé Gervais, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée au mois de mai, 1903, à l'âge de 77 ans, après 15 ans de religion.

— Dame Jean-Baptiste Côté, en religion Sr Sainte-Anne, est décédée le 7 juillet, 1903.

Maîtresse des novices, modèle d'humilité et de charité. Par son zèle, elle contribua grandement au progrès de la Fraternité franciscaine dans notre ville.

Sainte-Anne des Plaines. — Dame Jean Latour, née Alphon-sine Forget, en religion Sr Saint-Angèle, décédée le 13 août, à l'âge de 67 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Ephrem d'Upton. — Dame André Leduc, née Virginie Demers, en religion Sr Sainte-Françoise, décédée le 12 août, à l'âge de 83 ans, après 2 ans ½ de profession.

Québec. — Fraternité du Saint-Sacrement. — Mr Joseph Laperrière, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 22 juillet, à l'âge de 85 ans, après 13 ans de profession.

— Dlle Agnès Malouin, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 17 août 1903, à l'âge de 60 ans.

La Fraternité du T. S. Sacrement perd dans la personne de Mlle Malouin un de ses membres les plus dévoués. L'une des premières à répondre à l'appel de Mr l'abbé Pâquet qui désirait fonder une Fraternité à la Haute-Ville, elle n'a cessé

de se dépenser pour la propagation et le bien du Tiers-Ordre. Elle a rempli la charge de discrète avec zèle et assiduité jusqu'à ces derniers temps, où les signes avant-coureurs de la mort vinrent arrêter sa carrière de dévouement. Sa vie ne s'est écoulée qu'en bonnes œuvres, s'oubliant elle-même pour ne penser qu'aux autres. Les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie connurent son dévouement sans bornes. Prenant à cœur toutes leurs œuvres, en particulier celle de l'Adoration perpétuelle, elle s'employa à leur être une auxiliaire active et intelligente, s'occupant surtout de pourvoir au luminaire nécessaire au T. S. Sacrement perpétuellement exposé dans leur église. La reconnaissance des Sœurs l'agrèa à leur Institut, elle est morte dans leur maison, repose dans leur cimetière, et restera dans leur mémoire comme dans celle de toutes ses Sœurs et de ses Frères en saint-François.

Saint-Joseph de Lévis. — Dame J.-Bte. Cazes, née Joséphine Ruel, en religion Sr Sainte-Elizabeth de Hongrie, décédée le 3 septembre, à l'âge de 41 ans, après 7 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mr Paul Jubinville, décédé le 25 août, à l'âge de 59 ans, après 12 ans de profession.

Il avait la réputation d'être un Tertiaire édifiant et un brave paroissien. Malade depuis plusieurs années, il passait le temps à sa maison ou à l'église.

Saint-Roch de Québec. — Dame Paul Asselin, âgée de 63 ans, en religion Sr Saint-Paul, décédée le 5 avril 1903, après 6 ans de profession.

— Dame Célestin Bouchard, née Launière, en religion Sr Saint-Jean de la Croix, décédée le 16 juillet 1903, après 12 ans de profession.

— Dame Ferdinand Dumas, en religion Sr Sainte-Mère des Douleurs, décédée le 21 juillet 1903, à l'âge de 60 ans et six mois, après 14 ans de profession.

— Dame Etienne Hudon, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 25 juillet, 1903, à l'âge de 82 ans, après 23 ans de profession.

— Dame Etienne Gauvreau, en religion Sr Saint-François, décédée en juillet dernier 1903, à l'âge de 28 ans, après cinq ans de profession.

— Dame Mathias Blouin, née Elzire Matte, en religion Sr Saint-Mathias, décédé le 8 août 1903, à l'âge de 62 ans, après 7 ans de profession.

— Dame Grégoire Gingras, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée dernièrement, à l'âge de 68 ans, après deux ans de profession.

Chemin de Croix Perpétuel. — Dame Etienne Hudon. M. Jubinville.

R. I. P.